

MONTREAL

NOVEMBRE

1912



XXVIII*

ANNÉE

No 11

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LES GLOIRES du TIERS-ORDRE

Sainte Elisabeth de Hongrie

Patronne des Soeurs du Tiers-Ordre



ELLE que dans les pays de langue allemande on appelle *la chère sainte* n'a pas été choisie sans raison comme patronne des Sœurs du T.-O. Dieu en effet l'avait prédestinée à passer par toutes les conditions humaines et à y donner un rare exemple de toutes les vertus de la femme chrétienne : Vierge, épouse, veuve, princesse, souveraine d'un petit mais important état, puis indigente, pauvre et délaissée, obligée au travail et à la mendicité... partout elle se montre égale à elle-même et digne du Dieu qui l'a élue.

C'est de ce point de vue que nous pouvons la considérer. Elisabeth est de race royale. Son père se nomme André II, il est roi de Hongrie. Sa mère, Gertrude de Carinthie,

n'est pas de moins noble lignée. Mais devant Dieu le roi n'est comme le berger qu'une créature d'un jour. Et le trône n'est rien devant Celui qui fait de la terre l'escabeau de ses pieds, s'il n'est ennobli par la vertu. Or, à cet égard, la race d'Elisabeth est une des plus remarquables du monde. Son père est digne de ses prédécesseurs, Saint Etienne et Saint Ladislas. Sa sœur Constance donne à Sainte Elisabeth une cousine que l'Eglise placera sur ses autels, la B^{se} Agnès de Bohême. Un frère de notre sainte rendra son épouse à Dieu intègre comme il l'avait reçue : c'est la B Salomé, vierge de l'Ordre de Sainte Claire. Son autre frère Béla IV, qui succéda à son père, prit l'habit du T.-O. et vit trois de ses filles béatifiées. Sa sœur Yolande, épouse de Jacques, roi d'Aragon, qui fonda l'Ordre de la Merci, est l'aïeule de Sainte Elisabeth de Portugal.

Saint Louis d'Anjou est l'un des seize enfants de sa nièce Marie, épouse d'un neveu de Saint Louis, roi de France.

Pendant Ladislas-le-Cruel, qui mit à mort son frère André pour s'emparer de ses états, est aussi neveu d'Elisabeth. Car Dieu a laissé l'homme entre les mains de sa liberté et il peut profiter ou non des exemples et des bonnes dispositions qui lui sont donnés par ses parents.

Elisabeth naquit en 1207. Peu d'années auparavant, Herman, landgrave ou duc de Thuringe et de Hesse, avait eu un fils auquel fut imposé le nom de Louis. Selon la coutume des familles princières de cette époque, dès sa quatrième année Elisabeth fut demandée en mariage pour le Prince Louis, et l'ambassade chargée de la négociation de ce mariage ramena à la cour de Thuringe l'enfant pour qu'elle y fût élevée à la mode germanique.

Cette cour devait être témoin des vertus naissantes d'Elisabeth. La maison de Dieu avait pour la jeune enfant un attrait particulier ; elle aimait à s'y rendre, elle y tenait ses regards attachés au Tabernacle. Quand ses jeux ou ses promenades la conduisaient près d'un sanctuaire et que les portes en étaient fermées, elle se mettait à genoux sur le seuil et le baisait. Elle n'avait que peu de

goût pour les parures et les réjouissances mondaines. Lorsqu'elle allait à l'église, en compagnie de la mère et de la sœur du Prince Louis, elle ôtait de dessus sa tête la riche couronne que son rang lui imposait, et ne la remettait qu'en sortant. La raison qu'elle donna de son action à la princesse Sophie, mère de son fiancé, est plus belle que cette action même : elle ne voulait pas porter une couronne fastueuse, où le Sauveur n'avait qu'une couronne d'épines douloureuses.

Si belle et pleine d'esprit de foi qu'elle fût, la réponse ne plut pas à la duchesse. Dès lors commença de lever dans son cœur un ferment d'envie dont plus d'une fois la sainte deviendra la victime. Et comme à mesure qu'Elisabeth grandissait, elle se dérobait le plus qu'il lui était possible aux fêtes de la cour pour s'absorber dans les œuvres de la charité et de la piété, on entendit souvent la duchesse dire à ses familiers : qu'il faudrait envoyer la jeune fille dans un monastère où elle serait bien plus à sa place que dans un palais. Là-dessus, les familiers renchérisaient : Elisabeth n'était pas assez richement dotée pour devenir duchesse de Thuringe et de Hesse ; la renvoyer à son père ou la marier à quelque hobereau lui convenait.

Elisabeth entendait tout cela. Elle vit aussi qu'on s'éloignait d'elle. Sa disgrâce lui causa d'abord quelque amertume, mais bientôt la prière la consola. Elle ne se doutait point cependant que sa vertu avait un admirateur, épris de sa douce et aimable gravité, de sa tendre et inépuisable charité pour les pauvres, de sa dévotion ardente et sincère. Cette enfant de quatorze ans lui sembla déjà digne du trône. Il prit hautement sa défense, conseilla avec autorité aux dames de la cour d'imiter la modestie et la tenue chrétienne d'Elisabeth, et déclara que son mariage serait célébré sans retard : cet admirateur était le Prince Louis, fiancé de la jeune princesse, émule de ses vertus, et digne de l'avoir pour épouse.

Le mariage eut lieu en 1221. Il fut célébré avec

une magnificence qui témoigna aux yeux de tous quel cas Louis de Thuringe faisait de celle qu'il savait recevoir du Ciel. Les envieux jugèrent prudent de se taire, mais ils ne désarmèrent pas.

Elisabeth ne se laissa pas éblouir par l'éclat de son triomphe. Elle ne profita de son élévation que pour donner libre cours à son ingénieuse charité. Avec le consentement de son époux qu'elle aimait avec une ferveur toute pure, elle s'adonna à la mortification, se levant chaque nuit pour prier, portant le cilice sous ses vêtements de fête. Louis bénissait Dieu de lui avoir confié cet ange terrestre. Trois enfants vinrent bientôt ajouter aux joies intimes de son union la joie de leur présence.

La caractéristique de la vertu de Sainte Elisabeth à cette heureuse époque de son existence semble avoir été la charité à l'égard du prochain, particulièrement des lépreux. Elle les soignait avec une tendre sollicitude, lavant leurs plaies hideuses, et consolant leur âme en soulageant leur corps.

Une fois qu'après avoir pansé la tête dégoûtante de l'un de ces malheureux elle lui avait permis de reposer un instant cette tête sur son épaule, elle vit que ses suivantes paraissaient scandalisées, Elle s'en montra elle-même étonnée et répondit avec un doux sourire : N'avez-vous pas vu que c'était le Sauveur Jésus-Christ ? C'est dans le même temps qu'elle connut les Frères Mineurs qui venaient d'arriver en Allemagne. Leur sainte vie leur fit d'elle une protectrice dévouée. Elle leur bâtit un couvent dans sa ville d'Eisenach et choisit parmi eux son directeur de conscience.

Son pieux époux, le duc de Thuringe, avait dû passer en Italie à la suite de son maître l'empereur d'Allemagne. Elisabeth s'appliqua avec zèle à tous ses devoirs de souveraine. Elle en eut d'ailleurs une occasion remarquable. En 1225, une grande famine désola le pays. Instruite des intentions charitables de son époux, elle

prit à sa charge la subsistance de familles entières, On calcule qu'un millier de personnes trouvèrent ainsi au château la vie de chaque jour. Elisabeth fit même construire un hospice au pied de la montagne pour y recueillir les indigents qui ne pourraient pas monter jusqu'à la Wartbourg. Et Dieu qui ne se laisse pas vaincre en générosité multiplia souvent les vivres entre les charitables mains d'Elisabeth.

Cette ardente bienfaisance n'était pas du goût de tout le monde. Au retour du duc, la sainte lui fut dénoncée comme ayant en son absence dilapidé ses biens. Le duc se contenta de répondre : Mon château, à ce qu'il m'en semble, est encore debout, et vous ne me paraissez pas avoir souffert de faim. Laissez la princesse à ses bonnes œuvres et efforcez-vous d'imiter sa charité.

Le miracle des roses est connu. Un jour que le duc revenait de la chasse, il rencontra à la porte du château son épouse, qui pliait sous un fardeau. C'était du pain qu'elle portait à ses chers pauvres. Le duc fit semblant d'être surpris et voulut savoir ce qu'elle cachait avec tant de soin. Confuse, Elisabeth ouvrit son manteau, et des roses d'un merveilleux parfum apparurent aux regards de Louis. Or on était en hiver, et le prince sentit l'amour divin embraser son cœur.

Une autre fois qu'il rentrait au château après un voyage, il y fut reçu en grand émoi. Il était temps qu'il arrivât ! C'était insupportable ! On ne pouvait plus longtemps tolérer de pareils abus...

Ils'informa. La duchesse avait accueilli un lépreux, et l'ayant fait laver et nourrir, elle l'avait mené coucher dans sa propre chambre, dans le lit même de son époux. C'était en effet excessif. Avec l'impatience d'une âme simplement bonne en présence des *exagérations* des saints, Louis monte à son logis, ouvre la porte, prêt à sévir : Etendu sur sa couche, les bras en croix, environné de surnaturelles splendeurs, le Christ-Jésus le regardait... Eperdu le duc tomba à genoux... La vision disparut...

Mais le bonheur des époux n'avait plus que des jours comptés. En 1227, Louis dut repartir pour rejoindre les Croisés à Brindes, en Italie. La séparation fut cruelle outre mesure. La jeune sainte avait le lugubre pressentiment qu'elle ne reverrait plus son époux et que celui-ci ne connaîtrait pas en ce monde l'enfant que son amour devait lui donner. Ce pressentiment ne trompait pas Elisabeth.

A peine arrivé, la fièvre qui l'avait saisi en route conduisit le duc au tombeau. Il mourait d'ailleurs de la mort des prédestinés, sans murmure et sans plainte, comme il fût mort sur le champ de bataille. Le 11 septembre 1227, il laissa Elisabeth veuve.

Ce ne fut qu'en novembre que la nouvelle de cette mort parvint à la Wartbourg. La jeune femme venait de donner le jour à son quatrième enfant. La duchesse Sophie sembla retrouver quelque tendresse pour sa malheureuse belle-fille. Elle ne permit pas que les messagers l'informassent eux-mêmes du coup qui la frappait. Elle attendit qu'Elisabeth fut assez forte pour lui porter la triste annonce de son veuvage. La pauvre enfant demeura d'abord atterrée sous le coup. Puis elle s'écria, fondant en larmes : Ah, Seigneur mon Dieu ! Mon *frère* est mort ! Il est mort, et avec lui tout est mort pour moi ! Son inconsolable affliction éclata en larmes et en sanglots. Elle avait vingt ans, ayant vécu six ans environ dans son mariage. C'était le commencement de ses douleurs. Peu de jours après, son beau-frère s'empara de ses états, et lui donnait ordre de quitter le château. En vain, la duchesse Sophie revenue à des sentiments qu'elle ne devait plus laisser, implora pour Elisabeth la pitié de ses fils. Ceux-ci, pour ne pas céder à la douleur de leur mère et de leur belle-sœur, s'enfermèrent jusqu'à ce que leurs ordres fussent exécutés. Ils le furent avec la cruauté qu'apportent des âmes basses à se venger légalement de ceux qu'ils envient. Elisabeth dut partir à pied, dans la neige, portant dans

ses bras son enfant de quelques semaines, accompagnées de deux suivantes qui n'avaient pas voulu l'abandonner au milieu de l'abandon général. Leurs noms sont inscrits au Livre de Vie et nous nous honorerons à les retenir. Elles se nommaient Guta et Isentrude.

Guta et Isentrude tenaient par la main les trois autres enfants. L'humble troupe des proscrits descendit le sentier de la montagne que tant de fois la bienfaisance de la jeune sainte avait parcouru. A Eisenach, personne ne voulut les recevoir. L'usurpateur avait menacé de sa colère ceux qui oseraient accueillir les victimes de son crime. Dans cette bourgade qui toute une saison avait vécu de la libéralité de la sainte, il ne se trouva qu'un aubergiste pour la recevoir dans son étable, dont il fit sortir ses bestiaux. Elisabeth s'y installa du mieux qu'elle put avec ses enfants. On conçoit qu'elle ne dormit guère. Mais à minuit entendant sonner une cloche voisine, elle s'aperçut qu'elle était près du couvent qu'elle avait fait bâtir pour les Franciscains. Avec ses deux compagnes, elle se rendit à l'office, et elle demanda au Gardien que ses religieux chantassent le TE DEUM, en action de grâces à Dieu... Oh ! Jésus crucifié ! De quelle étrange folie n'aimes-tu pas tes saints !

Le lendemain, quelques personnes sûres offrirent à Elisabeth de se charger de ses enfants en attendant des temps meilleurs. Nouveau sacrifice que la sainte accepta. Et dès lors elle ne considéra plus sa misère comme un fardeau, mais heureuse d'imiter de plus près son Sauveur et Saint François, elle chercha dans le travail de ses mains de quoi pourvoir à sa subsistance. Elle trouva même à retrancher sur sa chétive nourriture pour continuer de faibles aumônes à de plus pauvres qu'elle. Ni les injures ni les moqueries ne lui manquèrent pour assaisonner son pain d'angoisse.

Un ruisseau fangeux traversait et traverse peut-être encore la rue d'Eisenach. Une pierre jetée au milieu servait à le passer.

Un jour, une vieille mendiante qu'elle avait longtemps assistée se présenta en même temps qu'Elisabeth à ce passage dangereux. Loin de lui céder le pas, la mégère la repoussa avec violence et la fit tomber dans le ruisseau. Elle ajouta même l'insulte à la brutalité : Ta place est bonne, toi qui n'a pas su rester princesse quand tu l'étais !...

Déjà Elisabeth riait sincèrement de ce qu'elle appelait sa maladresse, lavait ses vêtements souillés à la fontaine voisine, se reprochant de n'avoir pas assez expié ses vanités d'autrefois.

Le Seigneur se contenta de l'héroïque bonne volonté de sa servante. Par une suite de circonstances qu'il serait trop long de raconter ici, justice lui fut rendue ainsi qu'à ses enfants. Elle rentra dans son château, admirée et honorée, elle pardonna, elle oublia... Mais elle avait pris le goût de la pauvreté. Elle finit par trouver vide la vie d'une châtelaine. Si son confesseur le lui eût permis, elle serait entrée chez les Clarisses. Mais Maître Conrad de Marbourg, Franciscain, son directeur, éclairé d'en haut, lui refusa cette autorisation. Elle reçut de ses mains l'habit du T.-O. et elle joignit à la pratique de la Règle les trois vœux de religion. Pendant deux années encore, elle vécut dans une petite maison de bois qu'elle s'était fait bâtir à Margbourg, près du couvent des Franciscains. Elle aurait désiré vivre d'aumônes ; son prudent directeur ne le lui permit pas, et même il exigea qu'elle gardât certains revenus. Elle s'en consola en travaillant pour gagner sa vie, et consacra aux pauvres tout son petit avoir. Elle se fit de plus la servante des malades dans l'hôpital de Margbourg. Son active charité ne connaissait pas de séjour plus délicieux que celui de la souffrance.

Au don de sublime oraison qu'elle possédait depuis longtemps, Notre-Seigneur ne tarda pas à ajouter le don des miracles. Les malades et les infirmes accouraient de toute part auprès d'elle pour implorer le

secours de ses prières. Et le Seigneur qui ne se laisse pas vaincre en générosité se plaisait à exaucer les demandes de ce cœur que faisait battre le plus héroïque des amours.

Une vision vint bientôt l'assurer de la spéciale dilection de l'amour de son Dieu et des approches de la récompense. Elisabeth entra dans la joie de son Seigneur le 19 novembre 1231. Elle avait 24 ans. Les miracles qui s'accomplirent à son tombeau portèrent le Pape Grégoire IX à l'inscrire au catalogue des saints dès l'année 1236. C'était lui qui sous le nom du Cardinal Hugolin, avait fait connaître à Saint François la sainte duchesse de Thuringe, et avait obtenu du Séraphique Père qu'il lui envoyât en signe de spirituelle affection son manteau de bure. C'était lui qui avait canonisé Saint François. La canonisation de Sainte Elisabeth était pour lui le couronnement d'une grande œuvre.

V.-M.



Ce qu'on pense du Tiers-Ordre

La mort du respect humain

On a écrit à propos des Congrès Eucharistiques que c'était la mort du respect humain ; on peut la redire à propos du Congrès du Tiers-Ordre. Le monde affairé, qui vit loin de nos églises et de toute influence religieuse, voit de jour en jour avec étonnement les hommes de foi afficher de plus en plus leurs convictions. Ce ne sont plus des catholiques craintifs et timides et cherchant l'ombre et le silence, ce sont hommes d cœur affichant à la face du monde leurs croyances orthodoxes. Et le Tiers-Ordre n'aura pas peu contribué à ce résultat.



Les Saints



OMME au milieu des airs une blanche colombe,
Comme le grain d'encens qui parfume l'autel,
Comme un astre serein d'où la lumière tombe,
Ils ont passé, ces fils du ciel !

Ils effleuraient du pied la surface du monde,
Mais leur souffle aspirait l'air d'un plus haut séjour ;
Leur aile en retombant ne se baignait qu'à l'onde
De l'éternel et pur amour.

Qu'ils étaient beaux, mon Dieu ! quand la foule pressée
Venait leur demander le pain de vérité,
Quand leur front, élargi par l'austère pensée,
Se courbait dans l'humilité !

Quand ils brisaient du pied le socle d'une idole,
Que le peuple d'abord s'agitait furieux,
Et puis, s'agenouillant, saluait l'auréole
Qui resplendissait autour d'eux.

Mais si quelque tyran poursuivait de ses haines
Ces doux soldats du Christ, ces vainqueurs de l'enfer,
On les voyait joyeux livrer leurs mains aux chaînes
Et leur tête au tranchant du fer.

Puis, avant de mourir, leur bouche pour absoudre
Hautement proférait des accents tout nouveaux,
En étendant les bras, ils éloignaient la foudre
Prête à tomber sur leurs bourreaux.

Ils fuyaient, les cités, portant aux lieux sauvages
Leur suppliante voix et leur âme de feu :
Puis de la terre au ciel ils frayaient des passages,
En consacrant les monts à Dieu.

Et les grands, et les rois, et les peuples sans nombre,
Fatigués du mensonge, accouraient à leur voix,
Comme un essaim d'oiseaux qu'on voit s'abattre, à l'ombre
Du plus vieux chêne de nos bois.

Car ils avaient en eux comme une source vive
Que ne tarissait pas le soleil du désert ;
Ils avaient, pour toute âme affamée et plaintive,
Un saint banquet toujours ouvert.

Vers le petit enfant, avec un cœur affable,
Des hautes vérités ils baissaient le flambeau ;
Et le pécheur touché cachait son front coupable
Dans les longs plis de leur manteau.

Et puis ils répandaient les flots de leurs tendresses
Sur l'esclave indigent, le faible rebuté,
Et pour les secourir ils trouvaient des richesses
Tout au fond de leur pauvreté.

... Puis un siècle passa, qui d'une boue immonde
Flétrit le voile d'or sur leurs cendres jeté ;
On les traita de fous, ces conquérants du monde,
Ces géants de la charité.

Mais à l'abri des cieux, Vous avez mis leur gloire ;
Vos ennemis, Seigneur, ont succombé partout ;
Partout, sur vos autels, aux pages de l'histoire,
Tous vos Saints sont restés debout.

Et nous les saluons, nous, Enfants de l'Eglise,
Et nous les invoquons, confiants et soumis.
Laissez-nous quelquefois baiser leur robe grise
Et leurs ossements endormis.

Laissez-nous écouter l'écho de leurs préludes
Sur les monts que jadis leurs pas ont traversés ;
Laissez-nous respirer, au fond des solitudes,
Les parfums qu'ils nous ont laissés.

Lorsque sur nos cités s'amasse le blasphème,
Comme un nuage obscur qui veut voiler les cieux,
De nos têtes, mon Dieu, détournez l'anathème :
Pardonnez-nous à cause d'eux.

Quand si pauvres de foi, si riches de misères,
Nous nous plaignons, hélas ! sans tomber à genoux,
Alors souvenez-vous qu'ils ont été nos frères,
Et qu'ils vous ont prié pour nous.....

Marie JENNA, *Tertiaire.*





Tiers-Ordre et presse (1)

SAINT François, s'il revenait et qu'oubliant les clairs paysages d'Ombrie, où jadis s'épanouit l'esprit franciscain, comme une fleur des champs à l'ombre d'argent des oliviers dans la paix des campagnes encadrées par le profil des collines qui fuient, si, oubliant tout cela, il parcourait nos pays embrumés par la fumée des usines, éclairés par le flamboiement des forges, que dirait-il, que ferait-il, quels préceptes donnerait-il à ses fils du Tiers-Ordre ?

Que dirait-il, en voyant surgir devant lui toute une nouvelle féodalité, plus dure, plus âpre, plus révoltante que celle du moyen-âge ; où le seigneur est l'argent, et le serf, l'homme ; où la vie humaine est attachée à une nouvelle glèbe, la machine ? Sans doute, le Poverello qui inspira la Charte d'Assise du 9 Octobre 1210, ordonnerait à ses fils de n'avoir de cesse que tous les hommes, leurs frères, ne soient rétablis dans leur dignité ; que les conflits sociaux ne soient apaisés ; que, par la loi, par les œuvres, par le dévouement individuel, ne recommence le règne de la fraternité chrétienne.

Que dirait-il en passant devant ces palais de la science sans Dieu, d'où le Christ est chassé, où l'impiété est maîtresse ? Son cœur aimant se serrerait, en songeant à toutes ces pauvres âmes d'enfants qui ignorent la consolante Passion de Jésus ; que le malheur broiera demain, et qui ne verront point se dessiner à l'horizon de leur pensée le coin de ciel bleu de l'espoir en Dieu.

Devant l'immoralité qui monte, devant la lâcheté qui avilit les âmes, devant le crime et l'impudeur qui s'étalent, il

(1) Discours prononcé par M. Sinzot, avocat, du T.-O., le 27 août 1911, à Louvain.

n'aurait qu'un ordre, qu'un cri: "Sauvez l'école chrétienne.

Messieurs, il n'est point besoin que Saint François revienne ; son esprit lui survit, il vit en chacun de nous, et son esprit nous a dicté tous ses ordres.

Le mal se révèle effroyable.

Des hommes vivent uniquement pour tuer les âmes. Ils distillent savamment, en des articles corrupteurs, le poison de l'erreur et l'immoralité. Et cette grande force, qui devait faire l'éducation du peuple, qui devait anoblir sa pensée et élever son cœur, est, trop souvent, devenue la grande nuisance, le blasphème de tous les jours.

Je n'ai pas, dans mes notes de voyage, de souvenir plus triste que cette obsession du "Journal" ou du "Matin", les pornographes de la grande ville. Où que je dirigeasse mes pas, je les voyais toujours aux mains des ouvriers, des employés, des pauvres jeunes filles ; en tramway, en *métro*, au long de la Seine glauque, dans les matins dessinant la dentelure claire des églises, ou dans les crépuscules rougeoyants, toujours, toujours, ce journal impur, et le péché de ces malheureux.

Et j'ai souvent frémi en me demandant ce que seraient les familles de demain, si les âmes des jeunes gens et des jeunes filles s'étiolaient ainsi avant les vingt ans ?

La France a déjà répondu ; ce sera la famille sans enfants, le ménage à trois ou à quatre, un bail conjugal de trois, six, neuf.

Faut-il désigner plus clairement, en Belgique, les succédanés de ces journaux français. A grand renfort de réclame et de *sport*, comme en France, on s'introduit dans tous les foyers ; on y porte le tableau des passions mauvaises ; on bafoue toutes les grandes idées et toutes les grandes causes : Dieu, la famille, la patrie ; on ment, on blasphème, on jette l'injure au prêtre. C'est à Dieu qu'on en veut.

Et tous les jours la feuille est déposée : tous les jours elle est lue, et peu à peu, l'erreur s'installe dans les âmes, elle les conquiert, elle les possède. Elle éteint en elles tout sentiment, toute morale, toute dignité.

Qu'on la laisse faire et demain elle aura perdu des milliers d'âmes, demain des chrétiens s'en iront vers l'erreur, renieront le Christ, et pour jamais, parce que le cœur sera corrompu, et l'esprit aveuglé.

Car J. de Maistre l'a dit : " L'impiété est canaille " ; elle sait que la foi devient impossible à l'âme corrompue qui se bande les yeux, pour ne point voir l'abîme où elle glisse. Et elle corrompt.

Tertiaires, il est à peine besoin que je vous indique votre devoir, vous l'avez vu. Votre foi n'est pas morte, elle agira. Et si vous ne l'avez pas fait encore, demain, aujourd'hui, vous commencerez la lutte contre le mauvais journal : vous restreindrez le champ où le mauvais semeur d'ivraie jette sa mauvaise graine ; et si vous le pouvez, vous arrêterez son geste. Mais comment ?

Je ne parle point de l'exemple. Un tertiaire n'est qu'un chrétien d'élite : la lecture mauvaise lui est interdite comme à tous les fils de l'Eglise. Il serait lamentable que de son argent, quelque modique que soit le secours, il soutienne ces œuvres de perversité ; que sous prétexte de reconnaître la situation de l'ennemi, il lui fournisse des armes.

Mais, et ici nous sommes sur notre terrain, sur le terrain de la lutte, nous avons le devoir impérieux de nous servir de la presse pour la gloire de Dieu et la grandeur de notre idéal chrétien. Cette obligation nous incombe à nous, Tertiaires, plus qu'aux autres. Nous devons être tous, plus ou moins, des journalistes. Je vous ai dit, et vous la savez, la place énorme que la presse tient dans notre vie, son influence sur les idées ; et si l'on ne peut dire qu'elle forme l'opinion, au moins avancerais-je qu'elle la fabrique. Elle impose au peuple une façon de penser : il la croit juste : C'est le journal qui l'a dit.

Messieurs et chers confrères, je me demande si nous en comprenons toute la force, si nous faisons assez, si nous ne laissons pas à l'adversaire, sur ce terrain, le monopole de l'activité, de l'énergie, du travail.

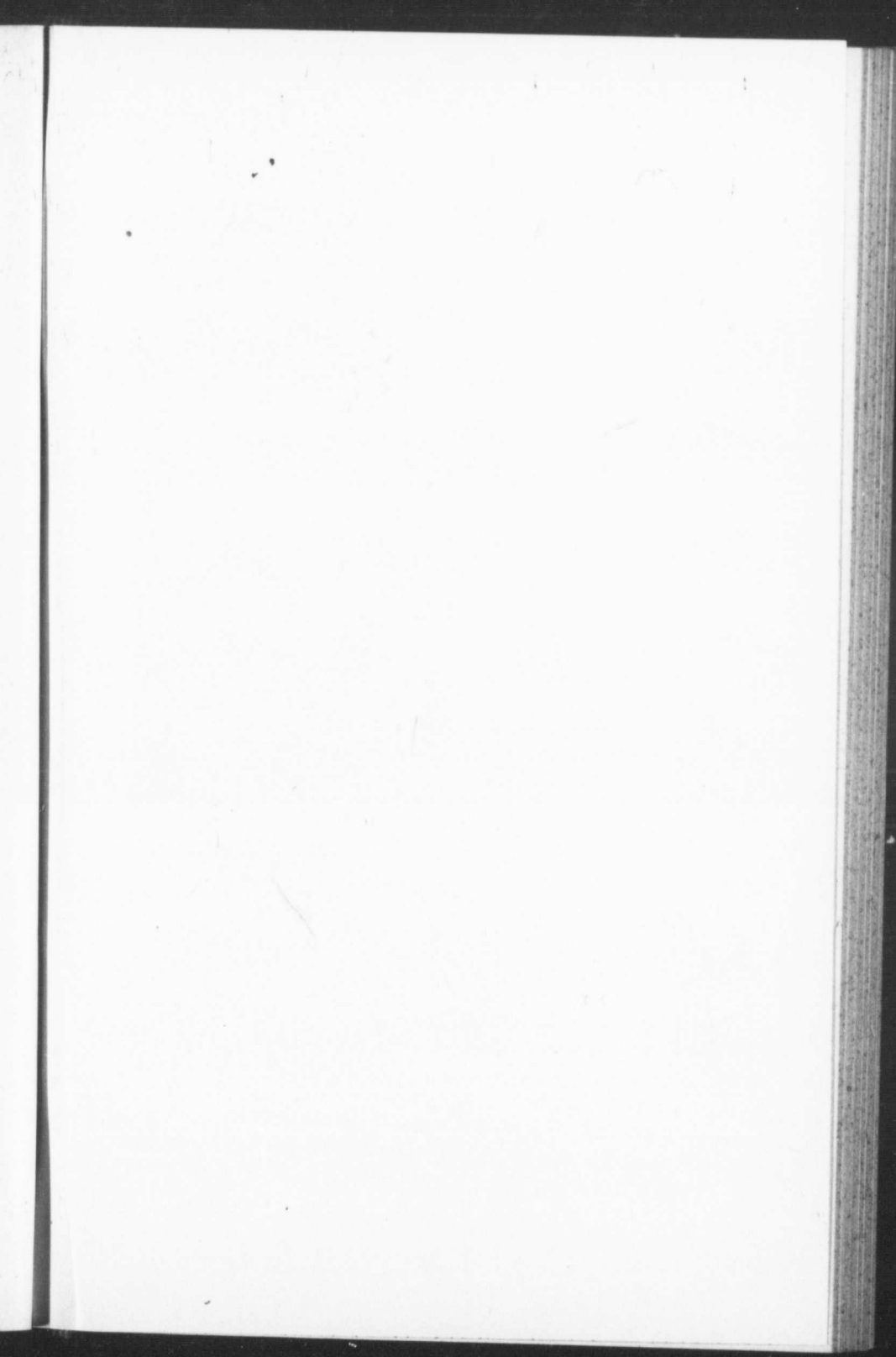
(A suivre.)



AOMMENT LE SAINT HOMME FRANÇOIS, APRÈS SA MORT, DÉLIVRA UN PAUVRE PRISONNIER ACCUSÉ. D'HÉRÉSIE.

Dans la Relation de quelques miracles opérés par Saint François après sa mort, que le Séraphique Docteur Saint Bonaventure a placée à la suite de sa grande LÉGENDE du Saint, on lit que sous le pontificat de Grégoire IX, un habitant d'Alisse, nommé Pierre, fut accusé d'hérésie, arrêté à Rome et par ordre du Souverain Pontife confié à la garde de l'évêque de Tibur. L'évêque, étant responsable du prisonnier, lui fit mettre les fers aux pieds, et pour qu'il ne pût s'échapper il le fit enfermer dans une prison ténébreuse. On lui pesait son pain, on lui mesurait l'eau. Cet infortuné, ayant appris qu'on était à la veille de la fête de Saint François, se mit à le prier avec larmes, lui demandant d'avoir pitié de lui. Il mérita d'être exaucé par le Seigneur à cause de sa dévotion au fidèle serviteur de Dieu et en vertu de ses mérites, car sa foi était désormais pure et exempte de tout venin d'hérésie.

Donc la nuit de la fête de Saint François approchait ; vers le crépuscule, le saint descendit plein de compassion dans la prison, et appelant le prisonnier par son nom, il lui commanda de se lever. Effrayé, celui-ci demanda qui l'appelait et il apprit que le Bienheureux François était là, présent. Il vit que par la vertu de la présence du Saint, ses fers brisés étaient tombés de ses pieds, que les écrous de la prison étaient mis à découvert, parce que les clous qui les attachaient s'en étaient





DÉLIVRANCE DE PIERRE D'ALISSE

allés d'eux-mêmes, et qu'enfin le chemin lui était ouvert pour sortir de ce lieu.

Toutefois, libre mais stupéfait, il ne savait pas profiter de sa liberté ; il criait à la porte et épouvantait tous les gardiens.

Ceux-ci annoncèrent à l'évêque la délivrance du prisonnier. Après les explications qui lui furent données, le prélat se rendit lui-même à la prison, et reconnaissant l'intervention manifeste de Dieu, il se prosterna sur le lieu même et adora.

Les fers du captif furent portés au Pape et aux cardinaux, qui, voyant ce qui s'était accompli, furent remplis d'admiration et rendirent grâce à Dieu.

Ce prisonnier n'est pas le seul que Saint François délivra. Le même Saint Bonaventure cite quatre autres faits de ce genre. Mais la libération de ce Pierre d'Alisse suffit à nous montrer que si nous demandons sincèrement à Notre Père Saint François de nous aider à sortir des péchés qui depuis si longtemps nous retiennent sous la captivité du démon, sa toute-puissante intercession auprès du Seigneur nous obtiendra le salut. Amen.



Ce que l'on pense du T.-O.

Le Secret de la force

Se dompter soi-même, c'est le secret de la force. Se dompter d'abord pour se dévouer, c'est là le fond de l'Institut franciscain. Mais c'est aussi dans la vie civile et publique le fait des grands caractères comme des solides institutions et des robustes libertés de nos catholiques aïeux.

Quand on les a longtemps contemplés et étudiés à fond, on retombe tristement étonnés sur ces tempéraments affadis, ces cœurs défaillants, ces caractères amoindris, ces volontés énervées qui peuplent la société moderne.

DE TOCQUEVILLE



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Un Tertiaire journaliste

LES revues franciscaines d'Italie annoncent la mort d'un vaillant champion de la cause catholique, qui pendant 50 ans et plus demeura inlassable sur la brèche, combattant les bons combats de la Foi.

Enrico Mastracchi était né à Lecce en 1831 et il se voua au journalisme catholique en 1858, ayant alors 27 ans. Il fut rédacteur, correspondant ou directeur, des plus importants journaux catholiques de l'Italie : *Il Contemporaneo*, *l'Indipendenza*, *Il Conservatore*, *l'Unità cattolica*, *Il Corriere Toscano*... Il était de nouveau à *l'Unità cattolica*, quand la mort le frappa, le 14 juillet dernier.

Chrétien fervent et vaillant tertiaire, ce lutteur intrépide était aussi le plus sympathique et dévoué des confrères. Sa mort a été saluée par d'unanimes regrets.

(*Bolletino*, Padoue)

Noble exemple

S. S. Pie X, étant évêque de Mantoue, assistait volontiers aux réunions des Tertiaires. Il ne manquait jamais alors d'endosser, par dessus ses vêtements pontificaux, le grand habit du T.-O.

(*L'Union séraphique*.)

La visite des pauvres

SAINTE Elisabeth est, en Allemagne, la patronne d'une société dont le but est celui de nos Conférences de S. Vincent de Paul. Le Souverain Pontife vient d'accorder des indulgences spéciales aux membres de l'une de ces confréries, établie dans un diocèse de la Prusse orientale.

Un grand seigneur espagnol

UN autre grand seigneur espagnol vient de mourir, qui préféra la bure franciscaine à son uniforme de soldat et à ses décorations, pour attendre au tombeau la résurrection glorieuse. Le Comte de Arcentales, tertiaire convaincu, s'est fait connaître en Espagne par son dévouement aux pauvres, qui furent véritablement les bénéficiaires de sa fortune. Comme le Baron de Livois en France, il avait renoncé à la carrière militaire pour se vouer aux bonnes œuvres.

(El Eco Franciscano)

Fra Gemmi

FRA Gemmi, c'est le nom sous lequel on désigne à Bologne et dans toute l'Italie, le Comte Jacques Gemmi de Parme. Attiré vers la vie franciscaine dans toute la vigueur de l'âge, alors que sa réputation de peintre commençait à s'établir sérieusement, Fra Gemmi a dès lors consacré son talent à la peinture religieuse, où il est sur le point d'inaugurer un type d'art nouveau, vraiment classique et capable, au dire des connaisseurs, d'immortaliser son nom.

Il y a quelques mois Fra Gemmi a commencé à Bologne la décoration du chœur de l'église conventuelle de Saint-Antoine. Des juges compétents n'ont pas ménagé les éloges à cette œuvre considérable. Le pieux artiste s'occupe actuellement à décorer le sanctuaire. « Je ferai, dit-il, mon modeste jubilé d'artiste et j'écrirai ce mot : Fin. » Avec les admirateurs italiens de Fra Gemmi, nous souhaitons que le peintre, dans la pleine maturité de son beau talent, poursuive la tâche glorieuse si bien conduite jusqu'ici.

Ce que l'on sait moins, c'est que Fra Gemmi a réuni autour de lui un petit cercle de disciples qui lui font honneur. C'est donc une véritable SCUOLA GEMMIANA qu'il nous faut signaler.

Citons parmi les élèves du célèbre maître, le P. Léon Bracaloni, franciscain ombrien, qui décore en ce moment avec un rare bonheur le sanctuaire de Saint-Damien d'Assise ; les deux franciscains bolognais, Eusèbe Gélati et Auguste Centofanti, qui sous l'œil bienveillant et satisfait de Fra Gemmi, ont inauguré dans la nef droite de l'église conventuelle de Bologne une série de belles fresques.

(L'Union séraphique.)

Au Pérou

Les atrocités commises au Pérou contre les indigènes par les agents des compagnies anglaises de caoutchouc, n'ont pas seulement ému l'opinion publique. Elles ont décidé le Saint-Siège à intervenir. Le Souverain Pontife a publié à cette occasion une lettre de protestation, dans laquelle il demandait que des missionnaires fussent envoyés dans ce malheureux pays. Quatre Franciscains anglais ont répondu à l'appel de leurs supérieurs et sont partis pour la mission de « *urumayo Rubber Gathering District.* » Parmi eux nous remarquons le P. Leo Sambrook. Ce généreux religieux est le frère de notre Père Ethelbert, bien connu de nos Tertiaires de langue anglaise. Nos vœux de succès apostolique l'accompagnent dans sa mission.

L'œuvre d'un Tertiaire

À Tarancon (Cuenca, Espagne) sur les immenses domaines des comtes de Retamoso, vivent une centaine de familles qui jouissent des bienfaits d'un état social chrétien. La situation matérielle n'est pas la seule préoccupation des patrons qui les emploient à faire valoir, par l'agriculture et l'industrie, leurs vastes propriétés. Ils se préoccupent aussi de la moralité et de la religion. Le comte fait le catéchisme aux hommes et aux jeunes gens, la comtesse aidée de sa sœur, prépare les fillettes à la première communion. Dernièrement, durant un mois, un religieux est venu donner une mission dans le domaine.

Le comte, la comtesse et leur sœur sont tertiaires.

(*El Eco franciscano*)

Compositeurs Franciscains

Le nom du Père Hartmann, O. F. M., s'est peu à peu imposé à la notoriété, et il est aujourd'hui connu comme celui du rénovateur de l'oratorio.

Le nom du Père Pietro Battista da Falconara n'est pas oublié en Italie, où, par ses études de musicographie autant que par ses Pastorales, il a rang de grand musicien. Ses dernières œuvres, le Cantique de Notre Frère le Soleil, et l'Hymne de la Jeunesse

Antonienne qu'il vient de composer pour cette association, très florissante en Italie et en Espagne, sont à la hauteur de sa réputation.

Un autre compositeur vient de se révéler : le R. P. Hugolin Sallner, curé de Lubiana dans la Carniole, auteur d'un oratorio marial qui a eu un immense succès et dont on prépare une édition allemande, en vue de le faire exécuter à Vienne.

Le Père Hugolin est connu depuis longtemps parmi les populations de langue slovène, et si sa renommée n'a pas jusqu'ici franchi les limites de son pays, c'est que l'humble religieux a tenu à employer toujours dans ses compositions le dialecte national : il voulait enrichir la littérature musicale de sa patrie. Il n'a fait à cette patriotique résolution que deux exceptions : une Messe Séraphique et un Te DEUM. Mais il a donné déjà 23 grandes œuvres et une quantité de petites compositions de circonstance.

Son oratorio a pour titre et sujet l'Assomption de la T. S. V. Marie. Il comprend trois parties : la Dormition, l'Assomption, et le Couronnement.

Du zèle

LES sœurs Tertiaires de Ribadeo, en Espagne, ont formé dix-neuf groupes nouveaux de LÉGIIONNAIRES DE LA BONNE PRESSE, association qui s'occupe de la diffusion de la littérature catholique. Et elles continuent...

En Tripolitaine

LE R. P. Joachim Geroni, franciscain, aumônier de l'armée italienne, vient d'être décoré sur la proposition du Général Ameglio, de la médaille militaire, en récompense de l'héroïsme dont il fit preuve au combat de Bengasi, le 12 mars dernier.

Anarchiste et Tertiaire

PAS en même temps ! Mais converti par la lecture de la vie de Saint-François qu'il eut le loisir d'approfondir pendant les huit mois de forteresse que lui avait mérités sa conduite dans la révolte de Barcelonne, Don Cruz de Olmo, ci-devant révolutionnaire militant, est revenu à la foi de son enfance ; il a abjuré ses erreurs et

passant de l'anarchie au catholicisme intégral, il a pris l'habit des Tertiaires ! Ainsi font les âmes sincères : logiques dans le bien, comme elles le furent dans le mal, mais à meilleur escient.

CANADA

Pèlerinage du 22 septembre

LE pèlerinage franciscain au Sanctuaire du Saint Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, a coutume d'être l'un des plus beaux de l'année. Cette fois-ci il a dépassé toutes les espérances et pour ainsi parler s'est dépassé lui-même. La cause de ce prodige est sans doute l'innovation d'un arrêt au Sanctuaire Franciscain de Saint-Antoine de Padoue, aux Trois-Rivières. Les Pèlerinages franciscains de langue anglaise avaient inauguré avec succès ce pieux arrêt.

Une courte allocution, la bénédiction du T. S. Sacrement, la vénération de la relique du cher saint, en forment le programme.

Un peu plus de 4.000 personnes prirent part à ce voyage de piété. Une belle journée d'automne avait remplacé pour la circonstance le temps pluvieux qui avait rendu si fâcheuse la semaine précédente, et devait encore embrumer les jours suivants. Cette embellie était bien de nature à accréditer le dicton, que les pèlerinages franciscains font un pacte avec le soleil.

Au Cap, après des messes où le chant et la musique vinrent aviver la piété, le chemin de la Croix touchant et la procession toujours si émouvante sur l'immense terre-plein laissèrent dans les cœurs de vivaces souvenirs.

Le retour fut rapide, et à 10 heures, le cinquième train rentra à la gare Viger, ramenant un dernier contingent d'heureux pèlerins.

Dans nos couvents

MONTRÉAL. Le dimanche 15 septembre, à l'issue de la messe solennelle et en présence d'un grand nombre de parents et d'amis venus des bords de la Rivière Batiscan, Frère Bérard Norbert faisait sa profession entre les mains du R. P. Gardien ; le sermon de circonstance était donné par le R. P. Valentin-Marie, qui prit pour

sujet le sacrifice religieux tel qu'il est exigé avec une divine intransigeance par Notre Seigneur dans les Saintes Ecritures.

Visites canoniques

MONTRÉAL, PAROISSE DU SAINT-ENFANT JÉSUS, FRATERNITÉ DE SAINTE CLAIRE. — Suivant la coutume de la paroisse, la sainte visite annuelle eut lieu dans les premiers jours de septembre, du 1^{er} au 5. Les exercices furent suivis avec piété et régularité par tous, Frères et Sœurs. Les bonnes paroles du R. P. Valentin-Marie, visiteur, ont mis dans nos cœurs un véritable amour pour Notre Père Saint François, sa sépaphique Règle, et notre perfection franciscaine. 16 prises d'habit et 8 professions ont couronné ces saints exercices.

MONTRÉAL : FRATERNITÉ DE NOTRE-DAME-DES-ANGES. La retraite annuelle et la visite de notre fraternité ont eu lieu du 15 au 21 septembre. Les RR. PP : Valentin-Marie et Bonaventure se sont appliqués à nous faire mieux connaître et partant mieux aimer, l'esprit et la lettre de notre sainte profession. Leurs paroles ont fait grandir en nous notre désir d'être de vraies et fidèles Tertiaires, dévouées à Dieu et au prochain.

Au cours de la visite, une cérémonie de vêtue et de profession vont augmenter notre petite famille. Puisse-t-elle aussi toujours croître en ferveur !

LONGUEUIL. Les 14, 15, 16 juillet dernier, les Fraternités Saint Antoine de Padoue et Saint Paul de cette paroisse ont eu leur visite canonique dont le R. P. Valentin-Marie avait été chargé.

Le R. P. s'est efforcé de faire mieux connaître et apprécier les grandeurs du T.-O. et son rôle social. Le nombre de ses auditeurs témoigna de l'intérêt pris à sa parole. Un certain nombre de nouveaux tertiaires vint grossir nos rangs. Cependant il n'y eut pas de professions, l'année canonique n'étant pas révolue depuis la dernière Vêtue.

BATISCAN. Au commencement de septembre, la Fraternité de notre paroisse aussi, a conquis des âmes à la vie franciscaine : 50 personnes environ ont pris le saint habit à l'issue de la sainte visite. Le discréttoire a été ainsi renouvelé :

Supérieure : Mde Théo. Cinq-Mars. ASSISTANTE : Mde Jos. Léveillé.

MAITRESSE DES NOVICES : Mde Théo. Duval. SECRÉTAIRE : Melle Blanche Duval. DISCRÈTES : MMdes. Tourigny, Uld. Bailly, H. Lahaie, Hercule Marchand.

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE. Notre paroisse n'a pas encore de fraternités canoniquement érigées, mais nous avons la promesse du R. P. Joachim-Joseph, O. F. M., qui a passé parmi nous les 22, 23, 24 septembre, que l'année prochaine ce vœu de nos cœurs sera réalisé. 140 personnes en effet, dont un bon nombre d'hommes, ont reçu de ses mains le saint habit de la Pénitence, et 18 autres ont émis leur profession. Il y a là, dit-il, les plus belles espérances.

N.-D. DE LÉVIS. Les deux Fraternités de N.-D. de Lévis ont eu leur visite canonique du 1^{er} au 5 septembre. Elle fut prêchée par le R. P. Viateur' de Québec.

Le premier soir eut lieu la bénédiction d'une statue de N. S. P. Saint François, que la Fraternité des Sœurs s'honore d'avoir pour titulaire. Nous pourrions maintenant rendre à Notre Père le culte extérieur après lequel nous soupirions depuis si longtemps.

La visite a encore été marquée d'un autre événement heureux : celui de compter au nombre des 14 personnes qui ont pris le saint habit, MM. les abbés R. Lamontagne, et L. Vien, vicaires à N.-D. 14 novices ont aussi fait profession.

Les élections ont donné les résultats suivants :

DISCRÉTOIRE DES FRÈRES : Supérieur : MM. Julien Chabot ; Assistant : Jean Turgeon ; Maître des novices : Onésime Carrier ; Secrétaire : Lionel Lemieux ; Trésorier : Théophile Carrier ; Discrètes : MM. Olivier Jacques, Joseph Drapeau, Ferdinand Laflamme, Olivier Labrie, Alfred Lemieux, Benoît Morin.

DISCRÉTOIRE DES SŒURS : Supérieure : Mde Joseph L. Blanchet ; Assistante : Mde Joseph Giguère ; Maitresse des Novices : Mlle Mathilde Turcotte ; Secrétaire : Mlle Marie Roy ; Trésorière : Mlle Hélène, Hunt ; Discrètes : Mlle Philomène Roberge, Mde Narcisse Cloutier, Mlle Domitille Parent, Mde David Dumas, Mde Vve Joseph Dussault.

Etats-Unis

WOONSOCKET. Du 8 au 15 septembre, le R. P. Simon Joseph, O. F. M. a prêché dans l'église du Précieux-Sang la visite canonique des fraternités de Sainte Elisabeth et de Saint-François. Le R. P. Visiteur a été très édifié de la ferveur avec laquelle les tertiaires de Woonsocket se maintiennent dans l'esprit franciscain.

Tous les soirs, ils ont assisté en grand nombre et avec recueillement aux instructions où leur étaient rappelés les devoirs du tertiaire et la manière efficace de les accomplir.

La ville de Woonsocket possède une succursale du cercle Lacordaire, société de Tempérance, fondée à Fall-River par le zélé Père Jacquemet, O. P. Les membres de cette belle société furent invités à se joindre aux tertiaires pour la retraite. Deux instructions ont été données sur la tempérance. Le Père prédicateur a bien voulu de plus donner une conférence spéciale aux membres du cercle à leur salle de réunion.

Au cours de la visite, les élections ont été faites. Elles ont donné le résultat suivant :

Pour la fraternité de Saint-François :

Président : MM. Adolphe Simard ; Assistant : Narcisse Hudon ; Maître des Novices : Charles Chamberland ; Secrétaire : Edmond Lapierre ; Trésorier : François S. Breault ; Discrets : Dr J. A. Archambault ; Odilon Paradis, Pierre Péloquin, Joseph Massicotte.

Pour la fraternité de Sainte-Elisabeth.

Présidente : Mme A. Simard ; Assistante : Mlle Zéphirine Gobeille ; Secrétaire : Mlle Anna Langelier ; Trésorière : Mlle Georgiane Hébert ; Discrètes : Mmes Moise Laforest ; Louis Jacques, Delphis Tancrelle, Mlles Azilda Gaumont, Elisabeth Boudreau, Théodise Plasse.

La visite s'est terminée par un beau pèlerinage à Sainte Anne de Fall-River sous la direction du Rév. M. Lussier, nouveau directeur du T.-O., aidé du Père Simon-Joseph. Le trajet s'est fait par chemin de fer jusqu'à Pawtucket, de là on traversa en bateau la Baie Narragausett jusqu'à Fall-River.

Afin de faciliter à leurs frères et sœurs la tâche de se maintenir dans l'esprit franciscain, le discrétore a résolu de fonder une bibliothèque du T.-O. et de répandre la *Revue du T.-O.* avec plus d'ardeur.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

LES TERTIAIRES MISSIONNAIRES (1)



TERTIAIRE et Missionnaire, n'est-ce pas que ça rime ? Et non seulement la rime est belle, mais ces deux mots sont inséparables, l'un suppose l'autre. — C'est ce que je voudrais prouver à nos chers Tertiaire .

Vous vous glorifiez d'être Tertiaires de Saint François, et vous avez raison ! Car être Tertiaire signifie être inscrit sur le registre des saints et des bienheureux, des princes et des rois, où, à la tête de tous ces noms glorieux, brille en lettres d'or celui du grand Pauvre d'Assise.

Etre Tertiaires signifie être enrôlé dans cette armée innombrable qui lutte à l'ombre de la bannière séraphique. Vous avez donc raison de vous souvenir avec un saint orgueil de votre titre d'honneur.

Mais ce même titre vous impose aussi un devoir sacré, et ce devoir c'est d'être franciscain dans vos pensées et dans vos aspirations, franciscain dans vos désirs et dans vos actions. Qu'est-ce que cela veut dire, en effet, être *franciscain* ? Il y a longtemps que vous l'apprîtes ; cela veut dire que vous devez faire vôtre l'esprit de notre Séraphique Père Saint François ; cela veut dire que vous devez vivre au milieu de vos semblables pour adoucir leurs peines

(1) Un missionnaire de Chine adresse aux tertiaires ce brûlant appel que nous reproduisons volontiers.

et soulager leurs misères, cela veut dire, en un mot, exceller dans l'amour de Dieu et du prochain !

Avec quelle majesté se dresse devant nous l'image de Saint François ! Quelles que soient les hauteurs mystérieuses où l'aile de l'amour divin puisse porter un homme, François, d'un vol de Séraphin, s'y éleva. Et de quelle profondeur que soit l'abîme où l'homme puisse descendre, Saint François ne trouva paix ni repos avant d'en avoir touché le fond.

Partout où il voyait la misère, il se sentait attiré par une force irrésistible ; il puisait à larges mains, dans son grand cœur, l'amour, la charité, et le sacrifice. Mais il ne trouvait pas de misère plus noire et ne voyait pas de sort humain plus effrayant que là où les ombres mortelles du paganisme enveloppent les âmes, où la nuit obscure de l'idolâtrie captive des millions d'hommes. Comment la grâce de la Rédemption qui s'était levée, empourprée de sang, sur les hauteurs du Calvaire, ne se serait-elle pas épanouie comme une aurore divine sur ces pays malheureux ? Le Précieux Sang du Christ qui lave toute âme païenne, aurait-il, ô douleur ! été versé en vain ?

Cette angoissante question l'entraîna au loin, à travers les terres et les mers, dans les pays de la superstition et de l'infidélité. Et avec tout le zèle ardent de son âme embrasée, il voulut orner de la grâce sainte de Jésus les âmes immortelles. Quel bonheur, si quelque tyran avait assouvi le désir brûlant de son amour par les tourments les plus atroces ! Avec quelle joie eût-il sacrifié son sang jusqu'à la dernière goutte, s'il avait pu servir de rançon à une seule âme. Mais le Très-Haut lui avait destiné un autre chemin, la voie douloureuse de l'Amour souffrant.

Cependant, jamais il ne put oublier l'objet de ses désirs, et il l'a bien désigné comme une station centrale à ses fils en leur traçant l'itinéraire de leur sainte Règle. Et les fils de Saint François ont bien compris leur Père. Ils sentaient le désir ardent qui s'exhalait dans chacune de ses paroles, ils comprenaient l'appel qui dictait chaque phrase, ils ne

pouvaient se soustraire à la puissance de l'amour qui lui en avait inspiré tout le texte. Les voilà qui s'en vont, comme des moissonneurs joyeux, cueillir la moisson céleste, pleins d'espoir et assurés de la victoire.

Et vous, chers Tertiaires ? Pouvez-vous regarder ces moissonneurs du Père céleste d'un œil indifférent, la main inerte ? Serait-ce là l'accomplissement de votre devoir d'honneur d'être franciscains de pensée et d'aspiration, franciscains de désir et d'action ? Ah ! si votre cœur a hérité d'une étincelle de cet amour qui brûlait dans la poitrine de Saint François, la pensée des missions doit saisir ce cœur et le remplir d'enthousiasme pour cette sainte cause, le dilater de dévouement et de zèle franciscains pour le salut des âmes. Chers Tertiaires, votre vocation c'est la réalisation de l'idéal franciscain ; cet idéal est concentré dans la pensée missionnaire : dès lors, la pensée des missions doit occuper la première place dans vos aspirations. Voilà la conclusion rigoureuse, irréfutable.

Voyons maintenant quel est le rôle des Tertiaires dans la réalisation de cet idéal missionnaire et franciscain.

L'Ordre de Saint François est un institut grand et admirable ; en toute vérité un Ordre missionnaire, inspiré de Dieu.

Qu'est-ce qu'il faut, en somme, pour faire un missionnaire ? Avant tout un cœur embrasé de l'amour divin, dont les flammes jaillissantes montent vers les âmes ; un cœur généreux rempli de charité envers le prochain, un cœur prêt à s'immoler dans l'héroïsme du dévouement. Il faut, en outre, le soleil fécondant de la grâce divine, pour le semeur aussi bien que pour la semence. Si le cœur humain doit produire quelque chose de céleste, il faut que le Ciel s'ouvre et y fasse pénétrer un rayon de sa lumière. Mais la terre aussi doit s'ouvrir et aider pour sa part l'instrument humain dont la grâce se sert. C'est la volonté de Dieu que le ciel et la terre s'unissent pour l'accomplissement de cette œuvre divine, commune et grande.

Cela dit, voyons maintenant comment l'Ordre francis-

cain est justement créé pour cette grande tâche. Dieu a choisi pour semeurs les fils du premier Ordre de Saint François ; d'un pas ferme et courageux, ils traversent le champ du Père céleste et lancent à pleine main la semence divine. Comme source d'où doit jaillir la bénédiction divine, l'éternelle Sagesse a désigné les lieux de solitude, de sacrifice et de prière, arrosés des grâces d'en Haut, les monastères des Clarisses, de ces petites colombes de Dieu, qui des fentes du rocher ne lèvent que vers le Ciel leurs ailes et leurs regards.

Mais tout cela ne suffit pas encore. Si l'amour de Dieu et du prochain doit produire des œuvres, si la bénédiction du Ciel doit tomber en rosée féconde, il faut aussi des moyens matériels. Je dis même qu'en un sens, ces derniers doivent précéder les premiers ; ils forment pour ainsi dire la base et le fondement sur lequel la grâce, ensuite, construit son édifice. Sans secours matériels il est impossible que le travail du missionnaire soit couronné de succès. Non seulement il doit chercher les moyens pour sa propre existence, mais encore il doit secourir ceux qui lui sont confiés.

Je vais plus loin, en disant que dans la plupart des cas le Missionnaire doit commencer par soulager la misère corporelle des païens pour trouver accès à leurs cœurs. Bien souvent le remède administré à un malade au dispensaire a eu un effet vivifiant sur l'âme. A la potion qui se prépare là, Dieu peut facilement mêler une goutte merveilleuse de la grâce toute-puissante.

Est-ce ici le lieu d'entrer dans les détails de tous les besoins du Missionnaire ? Chaque lettre qui vient des missions est un cri de détresse, une prière suppliante du Missionnaire qui demande secours.

Chers Tertiaires, vous le savez très bien. Le Séraphique Père Saint François n'a pas mis de bourse dans la poche de ses fils. Il est défendu au Franciscain de posséder de grandes propriétés d'où il pourrait tirer de grands subsides ; ils ne peuvent pas moissonner les fruits des champs ni les entasser au grenier ou à la banque ; ils ne peuvent pas

accepter de riches fondations dont ils pourraient ensuite communiquer aux autres à larges mains. Non ! Fils pauvres d'un Père pauvre, ils vivent de l'aumône du prochain, et ce ne sont que les petits restes — s'il y en a — de ces dons qu'ils peuvent ensuite distribuer à d'autres pauvres. Voilà la situation financière des Franciscains.

Maintenant une question : Est-ce que cette Pauvreté séraphique doit empêcher leur activité missionnaire ? Est-ce qu'elle doit être une chaîne qui arrête les élans de leur amour divin ? Est-ce qu'elle doit détruire le plus joli fleuron de l'idéal franciscain ? — Et maintenant j'entends des millions de Tertiaires ; je les entends, plein d'un saint enthousiasme et de résolution lever leur voix unanime et puissante : Non ! jamais ! jamais ! Nous sommes tous là chacun au poste, pour la grande et sainte cause.

Et vous avez raison, chers Tertiaires ! — Quelle belle vocation que la vôtre de coopérer à la grande œuvre de la Rédemption, car il ne s'agit que de cela. Ni la gloire humaine n'est en jeu ni l'honneur de l'Ordre franciscain n'est en question. Non, loin de là ! Tout pour la plus grande gloire de Dieu, tout pour le triomphe de Jésus, voilà le chant de combat qui doit résonner le long des phalanges de la milice séraphique.

En avant donc, Tertiaires, sonnez le clairon pour le recrutement, déployez l'étendard missionnaire au vent de l'enthousiasme franciscain : que personne ne tarde, qu'aucun ne reste inactif. Si le Seigneur vous a confié des biens de la terre, rendez-les-Lui d'un cœur généreux, ou plutôt échangez-les contre les biens éternels ; l'obole du pauvre n'est pas méprisée non plus par le Missionnaire, car sur elle repose une bénédiction spéciale.

Mais peut-être connaissez-vous des personnes que le Bon Dieu a favorisées des biens de la terre : frappez à leur porte, peut-être mettront-elles, entre vos mains un dépôt qui leur portera des intérêts pour l'éternité ! N'ayez pas honte de présenter la sébile pour les missions, il s'agit de trouver la rançon pour racheter des âmes immortelles.

Et qu'est-ce que nous ne devrions pas faire, puisque le divin Missionnaire a fait pour elles des sacrifices infiniment plus grands.

Ah ! si nous avions la foi, si nous savions apprécier le Sang précieux de Jésus-Christ, nos cœurs seraient enflammés d'un saint enthousiasme. un seul cri s'en échapperait : *Tout pour Jésus ! et tous pour Jésus !* Dans vos cœurs, chers Tertiaires, ce cri doit trouver un triple écho. Enfants du Séraphin de l'Alverne, vous devriez à pleines coupes vous enivrer de l'amour divin au contact du Cœur du Sauveur, brûlant d'amour pour vous. Vous ne seriez pas les premiers Tertiaires à vous sacrifier pour les missions ! Sur le sol chinois d'innombrables Tertiaires ont déjà versé leur sang, et le Japon a également vu sur la croix des héros du III^e Ordre.

Combien petits et pauvres devez-vous vous estimer vis-à-vis de ces héros franciscains, avec quelle puissance doit résonner à vos oreilles leur voix : Mon frère, ma sœur, suivez-moi !

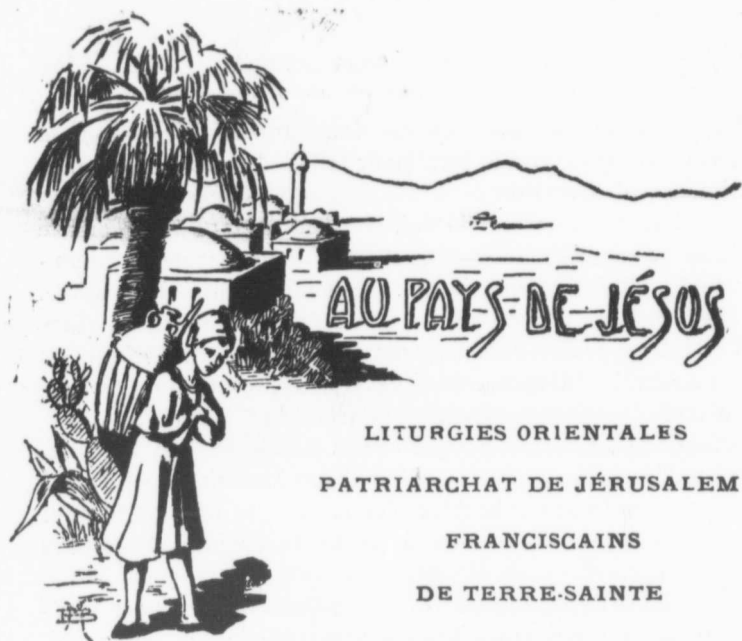
De nos jours, où la pensée des missions souffle comme une brise printanière sur le jardin divin de la Sainte Eglise, ne devrait-il pas faire lever dans le parterre séraphique quelques petites fleurs, ne devrait-il pas faire éclore les plus jolis bourgeons ?

En avant donc, Tertiaires ! Au nom de Jésus, commençons la lutte ; que rien ne soit trop dur pour le Sacré-Cœur de Jésus.

Et quand un jour votre œil se fermera pour ce monde, le Sauveur vous fera voir les délices qu'Il vous a réservées dans son Cœur. Et vous exulterez d'une sainte allégresse et vous bénirez le moment où vous êtes devenus Missionnaires selon le Cœur du divin Missionnaire du monde.

Que le Seigneur vous accorde cette grâce à vous, à moi et à tous les enfants de Saint François.





LITURGIES ORIENTALES
PATRIARCHAT DE JÉRUSALEM
FRANCISCAINS
DE TERRE-SAINTE

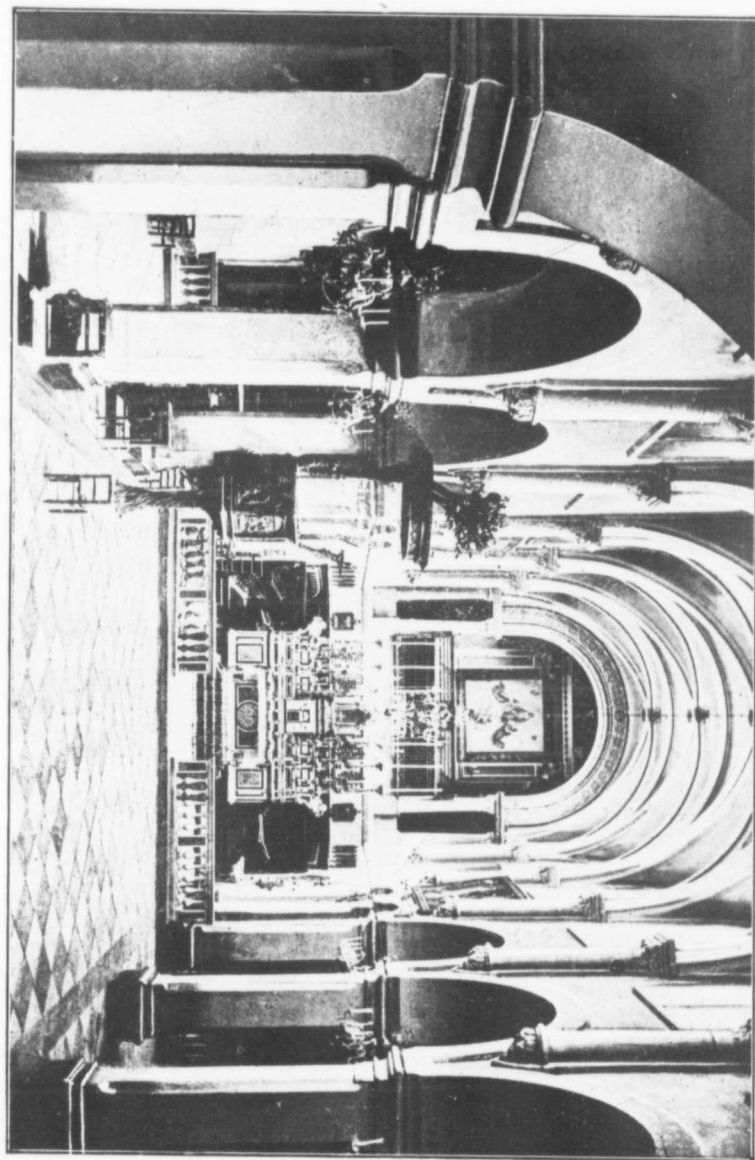
PAROISSE LATINE DE BETHLÉEM

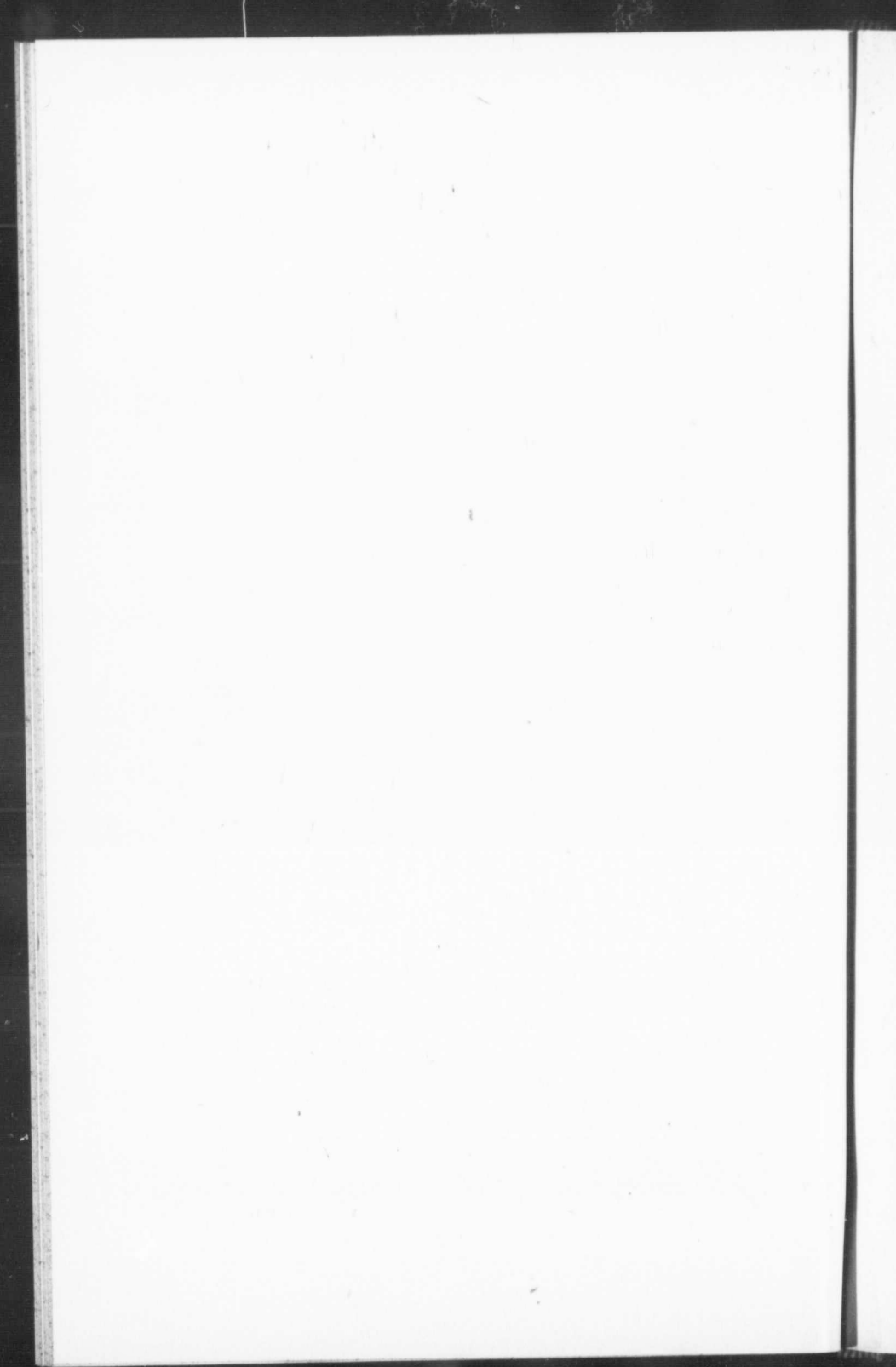
Qu'il vienne d'Europe ou d'Amérique, le pèlerin qui visite les Lieux-Saints ne manque pas d'être saisi d'un profond étonnement au spectacle des différentes cérémonies liturgiques orientales auxquelles il lui est donné d'assister soit à Jérusalem, dans la Basilique du Saint Sépulcre, soit à Bethléem, dans celle de la Nativité de Notre Seigneur.

Multiplés sont les communautés (1) chrétiennes : il y a les Grecs, les Arméniens, les Syriens, les Chaldéens, les Coptes, les Abyssins, les Maronites, — il faut aussi mentionner les Latins, car la liturgie latine est suivie par un assez grand nombre de fidèles orientaux. Chaque communauté a sa liturgie propre et son clergé, prêtres, évêques, patriarches titulaires des anciens sièges patriar-

(1) Par *communauté*, ici, il faut entendre un groupement religieux, de chrétiens du même rite, suivant la même liturgie — A noter encore que la même liturgie peut être suivie par des catholiques et des schismatiques qui, cela va de soi, forment des communautés distinctes.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINTE-CATHERINE DE BETHLÉEM





caux de Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Babylone, Constantinople, etc.

Comment un nouveau venu en Orient pourrait-il ne pas s'étonner devant une telle diversité de rites ? A Jérusalem, on peut à certains jours, spécialement en carême, assister successivement à l'entrée solennelle dans la Basilique du Saint Sépulcre, du patriarche grec de Jérusalem, du patriarche arménien de Jérusalem, du patriarche latin de Jérusalem ; ce dernier seul, est catholique ; les deux autres sont schismatiques.

Ce titre patriarcal, la ville de Jérusalem ne l'a pas toujours possédé. D'abord simple évêché suffragant de Césarée, elle le reçut au temps du célèbre Juvénal. Jusqu'en 1099, tous les patriarches furent grecs. A l'arrivée des Croisés, un latin fut nommé et les patriarches latins se succédèrent jusqu'en 1369 et exercèrent leur juridiction en Palestine, sans pouvoir toutefois y résider. Depuis 1369 jusqu'en 1847, le pouvoir de juridiction est donné aux Franciscains de Terre-Sainte. Leur Supérieur, le Custode de Terre-Sainte, Gardien du Saint Sépulcre reçoit, à partir de 1627, les pouvoirs de préfet apostolique pour la Palestine, la Syrie, l'Égypte et l'île de Chypre. Puis la création successive des vicariats apostoliques d'Alep en 1760, d'Égypte en 1839, le rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem en 1847, diminuent d'abord, puis enlèvent totalement au Custode de Terre-Sainte la juridiction spirituelle sur les chrétiens de rite latin.

Mais si, depuis 1847, le Patriarche latin est le chef spirituel, après le Pape, des Latins de Terre-Sainte, les Franciscains n'ont pas cessé d'y être pasteurs des âmes. Un grand nombre de paroisses du patriarcat latin de Jérusalem restent confiées au zèle et à la sollicitude des fils de Saint François. C'est ainsi que l'on trouve des Franciscains, curés latins à Jérusalem, à Bethléem, à Saint Jean dans les Montagnes, à Ramleh, à Jaffa, à Saint Jean d'Acre, à Cana, à Nazareth.

Parmi les paroisses latines, l'une des plus belles, la plus nombreuse, et peut-être la plus fervente, est assurément celle de Bethléem. Elle compte environ 5.000 âmes.

Nul spectacle plus gracieux à la fois et plus édifiant que celui de ces fervents Bethléemites assistant avec foi et piété aux offices de leur église paroissiale, tous les jours, mais surtout le dimanche, les jours de fête, et durant la neuvaine préparatoire à la solennité de Noël. Dans l'église, pas de bancs, pas de chaises, pas de prie-Dieu ; seules, des nattes de paille couvrent les dalles de pierre. Les hommes se rangent du côté de l'Évangile ; les femmes du côté de l'Épître, tous, à genoux ou assis sur les talons, répondent à haute voix aux prières, présidées par le curé.

Cette église paroissiale, reproduite par notre gravure, est contiguë à la Basilique de la Nativité de Notre Seigneur. Elle sert aussi d'église conventuelle aux Franciscains, qui chaque jour y récitent le grand office romain et le petit office de la Sainte Vierge. Elle a été reconstruite il y a une trentaine d'années et a conservé comme patronne titulaire Sainte Catherine d'Alexandrie. C'est dans cette église que se célèbre, à Bethléem, les grandes fêtes de Noël et de l'Épiphanie ; car, hélas ! depuis 1757, les Grecs schismatiques se sont emparé par la force du sanctuaire de la Nativité de Notre Seigneur !

ABOUNA FRANCIS



Nous avons plutôt lieu de nous réjouir quand nous sommes exposés à la tentation et que nous supportons généreusement, en ce monde, pour la vie éternelle, les épreuves de l'ordre naturel et surnaturel.

Saint François. — 1re Règle des FF. Min. xvij.

S. A. R. Marguerite d'Orléans

Princesse Czartoryski

Tertiaire de Saint François



LA princesse Marguerite d'Orléans naquit en 1846 ; elle eut pour père S. A. R. Louis de Bourbon-Orléans, duc de Nemours, deuxième fils du roi Louis-Philippe, et pour mère la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha. Elle était la sœur du prince Ferdinand d'Orléans, duc d'Alençon, dont nous avons parlé dans notre numéro d'août.

Frère Ferdinand eut, dans la vie franciscaine, une digne émule en la personne de cette chère sœur.

La Princesse Marguerite était une personne timide, aimant la retraite, mais remarquablement bien douée de tous les dons de la nature et de la grâce. Tous ceux qui la connaissaient étaient émerveillés de son esprit aimable et extrêmement fin, de sa fermeté de conseil ou de décision et de son franc-parler. Sa piété angélique surpassait encore ces qualités d'esprit.

Elle avait épousé, le 11 janvier 1872, le Prince Ladislas Czartoryski, duc de Klewan et de Tukow, veuf de Marie Amparo, comtesse de Vista Alegre, laquelle était la fille de la reine Christine d'Espagne. Le mariage avait été béni par Mgr Dupanloup dans l'église paroissiale de Chantilly.

Cette union lui créa envers les Polonais indigents d'autres devoirs qu'elle accepta avec joie. Elle se dépensa

généreusement pour les œuvres établies, soit à Paris même, soit dans les lointains domaines du prince en Galicie, où la question si intéressante et si douloureuse des Ruthènes persécutés passionna son cœur très compatissant. Elle aimait naturellement ses pauvres paysans. Elle put réaliser, avant de mourir, un rêve qu'elle avait longtemps caressé pour eux, celui de fonder sous la direction de religieuses, une crèche et un asile à l'ombre de son château galicien.

Délicate d'âme, de cœur et d'esprit, craignant de causer la plus petite peine ; ne refusant jamais à quiconque implorait d'elle un secours, ou l'appui de son nom, elle avait en elle les vertus qui doivent procurer la paix de l'âme et autour d'elle les affections et les dévouements qui donnent la joie du cœur. Néanmoins toute sa vie fut sous le coup très douloureux de l'épreuve des scrupules, des tourments intérieurs ; elle eut toujours dans son âme cette épine de la couronne du divin Maître qui s'en servit pour la rapprocher de Lui par cet appel incessant, et la détacher du monde.

Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de Saint François, le 17 novembre 1885, sous le nom de *Sœur Elisabeth-Thérèse du Sacré-Cœur*, et fut reçue à la profession, le 19 novembre 1881, par le P. Pierre-Baptiste, d'Orthez, Franciscain, lequel devint plus tard provincial. Elle était inscrite à la fraternité des Sœurs de la rue des Fourneaux, à Paris.

Donnons maintenant quelques détails plus intimes sur la vie et la mort de la Princesse Marguerite.

Elle était pieuse comme un ange. Son âme s'élevait sans effort vers les sphères qu'elle devait si vite atteindre, pour son bonheur et sa juste consolation. Il y avait une foule d'âmes pour lesquelles sa prière était incessante. Elle restait parfois de si longues heures dans la nuit à les recommander à Dieu, que ceux qui avaient autorité sur elle, devaient, à cause de sa santé très délicate, modérer sa pieuse charité.

Parmi les saints dont, mieux que personne, elle con-

naissait les vies et les vertus, il en était qu'elle préférait et auxquels elle s'adressait plus volontiers et avec plus de confiance. Elle avait une particulière dévotion à Saint François d'Assise, dont elle était la fille, à Sainte Thérèse et à Frère Gérard. Les deux premiers étaient bien les êtres privilégiés et extraordinaires, capables de captiver et de charmer cette âme d'élite ; mais Frère Gérard, si humble, si inconnu alors, semblait ne point avoir les mêmes droits ; il était un simple frère convers Rédemptoriste, non encore béatifié par l'Eglise. Depuis, il a été placé sur les autels. La Princesse Marguerite avait lu des fragments de sa vie, et, avec le jugement droit, l'appréciation saine qui faisait d'elle un appui si sérieux, une amie si sûre dans le commerce de la vie, elle avait distingué Frère Gérard. Elle l'invoquait avec une familiarité charmante. Si elle avait fait de Saint François le guide de sa conscience, de Sainte Thérèse sa compagne de chaque jour et sa confidente ; de Frère Gérard elle avait fait son Chevalier servant, et Dieu sait avec quel bon vouloir, avec quelle aimable docilité ce bon saint avait accepté ce rôle.

S'il s'agissait d'un oubli pouvant entraîner quelque difficulté, d'une place à avoir à l'église, lorsqu'elle arrivait involontairement trop tard, enfin, de mille petits services matériels de ce genre, la pieuse Duchesse lui disait : " Mon bon Frère, veuillez vous occuper de . . ." Et il s'en occupait si bien que les difficultés s'applanissaient d'elles-mêmes, comme par enchantement.

La dame d'honneur de la Princesse qui nous donne ces détails n'a pas connu de cas où Frère Gérard n'ait pas exaucé ses vœux, et elle regrette de n'avoir pas noté jour par jour ces circonstances intéressantes. Elle rapporte un fait qui l'avait frappée entre tous.

La princesse Marguerite attirait par le charme de sa vertu bien des âmes dont elle fut la confidente et le soutien. Il en était d'autres sur lesquelles elle s'appuyait quand elle souffrait à son tour et celles-là avaient l'inap-

préciable bonheur de lire dans ce livre pieux, charmant et douloureux à la fois qu'était son cœur.

Sœur Marie fut de ce nombre. Elle était d'un Ordre austère. Spontanément, ces deux belles âmes, ferventes disciple du CHRIST et de Saint François, avaient été attirées l'une vers l'autre.

La princesse avait fait, dans le pays où se trouvait le monastère, non loin des Pyrénées, un séjour prolongé qui lui avait procuré de grandes consolations et forces spirituelles. Elle était sur son départ et devait faire à Sœur Marie sa visite d'adieu. Depuis longtemps elle souhaitait emporter un souvenir d'elle, quelque chose dont elle se fût servie ou qu'elle eût touché : une médaille, une image de son bréviaire... Mais elle n'osait exprimer ce vœu. Cela peut paraître étrange, mais telle était sa timidité ; elle en souffrit beaucoup toute sa vie. Elle ne pouvait donc se décider à formuler à la religieuse qui, certainement eût été heureuse d'y répondre, un désir qui s'attisait de l'impossibilité que la Princesse créait elle-même. C'est pendant cette alternative que le pieux souvenir de Frère Gérard se présenta à son esprit. Elle lui exposa en toute simplicité la cause de son trouble : " Je n'oserai sûrement rien demander, dit-elle, mais je me recommande à vous ; je voudrais qu'une circonstance fortuite, imprévue, me mit en possession de ce que je souhaite ; aidez-moi. " Le Frère Gérard dut répondre : " J'y veillerai ", car la Duchesse s'en alla fort tranquille faire sa visite au monastère.

Les instants passèrent bien vite. Quand vint l'heure du départ, la Princesse Marguerite se leva, et dans le mouvement que fit la religieuse en s'inclinant, un petit chapelet qu'elle avait sous sa guimpe s'échappa et resta suspendu à la grille. " Vous perdez votre chapelet, dit la Princesse un peu émue, en l'effleurant de sa main. Si j'osais vous le demander ? — Vous le désirez, Madame, fit la religieuse en tendant le chapelet. Auriez-vous égaré le vôtre ? — Oh ! non, murmura-t-elle, mais je désirais tant un sou-

venir de vous ; je le garde. ” Le merci qui s'échappa de ses lèvres, avec un doux sourire, trahit la joie intime de son cœur et sa reconnaissance à l'égard de Frère Gérard.

Depuis, elle a beaucoup prié sur cet humble rosaire, fait de simples grains noirs, montés sur fil d'acier. Pendant les longues heures d'insomnie et au cours de sa maladie elle s'en servait encore et toujours. Quand sa main et ses lèvres étaient lassées, elle le plaçait près d'elle, et si quelqu'un voulait le prendre : “Laissez, disait-elle, vous me voleriez mes indulgences. ”

(A suivre.)



CHRONIQUE ANTONIENNE

ANTOINE AU DÉSERT

Le P. de Smet, de la Compagnie de Jésus, célèbre missionnaire de l'Orégon, parcourant en 1850, les régions de l'Ouest, s'était arrêté dans une peuplade où arriva, peu de temps après lui, un voyageur anglais. Celui-ci était un homme distingué, accompagné d'un personnel assez nombreux et qui étudiait certaines particularités du pays. Quoique protestant, il témoigna beaucoup d'égards au missionnaire catholique et lui demanda des renseignements sur divers sujets.

“ Je pourrais vous répondre d'une manière précise, lui dit

le P. de Smet, si j'avais mon portefeuille, où se trouvent mon journal et mes notes ; malheureusement je l'ai perdu en traversant le désert. Si cependant vous voulez arrêter ici quelques jours, je le retrouverai et j'aurai le plaisir de satisfaire à vos demandes. ”

Le voyageur et ses compagnons parurent étonnés de ce langage : ils ne comprenaient pas comment le missionnaire comptait retrouver un objet perdu au milieu d'immenses déserts.

“ Vous êtes étonnés, vous autres protestants, reprit le P. de Smet, parce que vous ne connaissez pas l'invocation des Saints : nous, catholiques, nous les invoquons dans nos besoins, et nous avons confiance en leur intercession. J'ai commencé une neuvaine à Saint Antoine de Padoue et j'espère qu'il me fera retrouver mon portefeuille. ”
—Ils sourirent, incrédules, et voulurent rester pour jouir de la déception de ce fanatique.

Trois jours après, le huitième de la neuvaine, tandis que le P. de Smet faisait le catéchisme dans une prairie, arriva une troupe de sauvages, qui descendaient des montagnes par où le Père lui-même avait passé. L'un d'eux raconta au missionnaire qu'il avait trouvé un petit livre et l'avait mis dans son sac. Le portefeuille était retrouvé.

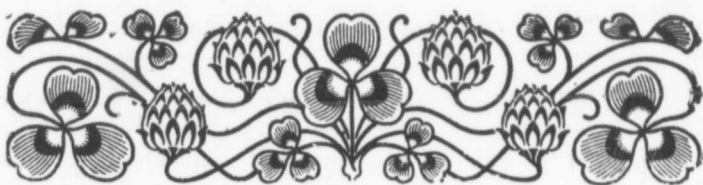
“ Voici, fit alors le missionnaire, le portefeuille que j'avais perdu. Vous voyez que ce n'est pas en vain que j'ai mis ma confiance en Saint Antoine. ”

Le protestant anglais fut émerveillé. Il redoubla d'égards et de respect pour le missionnaire catholique, et ajouta-t-il en le quittant, “ si jamais je me décide à changer de religion, je me ferai catholique. ”



Plus une âme est affligée, anéantie et humiliée, plus elle est purifiée, élevée et capable des nobles communications divines ; le degré des humiliations fait toujours le degré des élévations.

Sainte Angèle de Foligno, tert.



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure (1)

Traité des Tentations

RHARAON poursuit Israël dans sa fuite et lui tendit des pièges, tantôt ouvertement, tantôt d'une manière dissimulée, mais jamais la persécution n'est plus dangereuse que lorsqu'elle revêt le masque du bien ; aussi quiconque fait profession de combattre sous l'étendard de Dieu et de courir à l'odeur des parfums de J.-C. par la voie courte et assurée de la piété, " doit s'établir dans la justice et dans la crainte et préparer son âme à la tentation (2) " La raison en est qu'il y a quatre vents soufflant des quatre parties de l'univers pour soulever sur le vaste océan du monde de terribles tempêtes, secouer le frêle esquif du cœur humain et en faire le jouet des flots. Les tentations viennent de la chair, du monde, du démon et de Dieu. Aussi est-il dit : " Il n'appartient qu'à ceux qui ont croisé les mers sur leurs navires, de faire trafic sur l'eau. (3). " La mer, c'est le rendez-vous des vices ; le navire, c'est la vie chrétienne qui met à l'abri des désordres du monde ; les tempêtes, ce sont les tenta-

(1) Cette « Doctrine spirituelle » a été tirée des œuvres du Séraphique Docteur par le P. François Pothron, maître des novices, au xvii^e siècle ; elle a été mise en français par le R. P. Victor-Bernardin Fauvel, O. F. M. Cfr. *Praxis discipline et perfectionis*. Parisiis. Soc. S. Joannis Evang. 1901.

(2) Eccl. II. — (3) Ps. CVI.

tions. L'homme qui navigue sur un tel abîme " a lieu d'admirer les œuvres du Très-Haut et les merveilles qu'il a opérées sur les ondes, (1) " quand il considère la force et la bonté de Dieu à le préserver des flots du péché, les desseins de sa sagesse dans les tentations, les ressources de sa tendresse pour lui donner la victoire ; alors tantôt " il s'élève jusqu'au ciel, " par la fermeté de sa confiance dans le secours divin, et tantôt " il s'enfonce jusqu'au plus profond des eaux, " pénétré de la crainte de succomber à la tentation à la vue de son indicible faiblesse.

I. — NATURE ET SOURCES DES TENTATIONS.

La tentation peut se définir : tout mouvement, affection ou sentiment qui éloigne du bien. Elle use d'un triple procédé : ou elle attire par la perspective d'une jouissance, ou elle effraie par la menace d'un mal, ou elle trompe par des apparences fausses mais vraisemblables. Ainsi sont viciées les trois puissances de l'âme (2) : la partie concupiscible par l'appât de ce qui flatte la chair, les yeux et le cœur, c'est-à-dire par les plaisirs, les richesses et les honneurs ; la partie irascible par l'appréhension de la peine à résister au vice et à pratiquer la vertu ; la partie raisonnable par l'aveuglement qui lui fait prendre le bien pour le mal et le mal pour le bien. " Mon cœur est dans le trouble (3), " disait David ; il ressemble à une eau mêlée de fange et souillée. " Mon courage m'a abandonné (4), " parce que je ne me suis pas attaché au seul bien solide et véritable. " La lumière de mes yeux s'est éclip­sée (5) " quand par elle je devais faire le discernement du vrai d'avec le faux.

La partie concupiscible est sujette à deux sortes de tentations : soustraction de la consolation spirituelle qui la

(1) Ps. CVI

(2) Cette division est empruntée à la philosophie scolastique, selon laquelle la partie concupiscible nous fait désirer le bien ; la partie irascible, résister au mal ; la partie raisonnable nous guide.

(3) Ps. XXXVII. — (4) Ibid. — (5) Ibid.

jette dans la désolation, et substitution du plaisir charnel qui la précipite dans la boue.

La partie irascible est pareillement attaquée de deux côtés ; affaiblie dans la pratique du bien, elle est portée à se livrer au mal.

La partie raisonnable est, elle aussi, sollicitée de deux façons : douée d'intelligence pour connaître le bien, elle ne l'apprécie pas ; et trompée par des dehors de vérité, elle se laisse séduire par le mensonge.

Le démon suggère intérieurement à l'âme de mauvais conseils ; le monde la porte au mal par la voie du scandale ; la chair cherche son plaisir, l'esprit consent ou résiste à la tentation. Telle est dans cette matière la part réciproque de la chair, du monde et du démon.

1. *La chair*. Celle-ci abuse de notre penchant naturel au mal ; elle porte à la luxure, à la gourmandise ; elle éloigne du travail, donne de l'aversion pour les exercices spirituels, détourne de la pratique de la vertu. Son aiguillon est donc double ; elle excite au mal et dissuade du bien.

La colère et l'envie qui semblent ne rien tenir de la chair, mais appartenir à l'esprit, procèdent pourtant encore de la corruption du corps. Le démon, il est vrai, nous pousse à céder à ces passions, cependant nous tirons de nous-mêmes la matière de nos tentations ; cela est si vrai, qu'au cas où il n'y aurait pas de démon, notre propre concupiscence, si nous y donnions notre consentement, engendrerait le péché. Nos pensées, nos affections, les membres de notre corps, voilà la source de nos mérites et de nos démérites. Dieu nous les a donnés pour être les instruments de notre sanctification, les armes avec lesquelles nous devons combattre sous les étendards de J.-C., faire la guerre à satan et, par là, nous ménager une demeure dans le ciel ; mais si nous les mettons à la disposition du démon, il les tournera contre nous et nous donnera la mort.

2. *Le monde.* Lui aussi nous tente de deux façons : ou bien il nous attire en mettant sous nos yeux les honneurs, les plaisirs, etc., ou bien il nous effraie par le tableau des persécutions et des affronts. C'est ainsi que, par ce double artifice, il éloigne de Dieu une infinité d'âmes qu'il retient dans le péché, ou par amour désordonné d'elles-mêmes, ou par appréhension coupable.

3. *Le démon.* Ce grand ennemi du genre humain est le promoteur ordinaire de toute espèce de tentations, mais il est deux points surtout qu'il vise et par lesquels il s'adresse à ceux qu'il sait être plus affermis dans le service de Dieu : c'est de leur enlever l'esprit de la foi véritable et de les abattre par l'esprit de blasphème et d'infidélité ; de la sorte, il les jette dans le désespoir pour lequel nous avons une horreur instinctive. Il a encore recours à une autre ruse : c'est de présenter le mal sous les couleurs du bien à ceux qui ne sont pas sur leurs gardes et de les faire ainsi déchoir de la vertu. Voilà pourquoi il est appelé " le démon du midi, l'ange de satan qui se transforme en ange de lumière. " Prince des ténèbres, auteur du mal, pour couvrir sa malice il feint d'enseigner le bien et, pour nous précipiter dans l'abîme du péché, de porter la lumière devant nous.

4. *Dieu* qui, bien loin de trouver son bonheur dans notre perte " veut le salut de tous les hommes, (1) " ne tente jamais pour porter au mal. On dit cependant qu'il tente quelquefois, mais alors c'est pour châtier ses serviteurs dès cette vie, les faire avancer dans la vertu et servir d'exemples à leurs frères, comme il est arrivé à Job, à Tobie ; ou bien c'est pour faire éclater l'étendue de leur foi et de leur obéissance, en leur proposant la pratique de vertus héroïques ; c'est de cette manière qu'il " tenta Abraham (2) " en lui demandant d'immoler son fils unique.

(A suivre)

(1) I Tim. II. — (2) Gen. XXII.



TOUCHANT EXEMPLE

S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, avait la douleur de perdre sa mère, le vendredi 9 août dernier. En présentant à Sa Grandeur ses religieuses condoléances, la REVUE DU TIERS-ORDRE pense offrir au prélat affligé la plus douce des consolations en reproduisant deux passages d'une lettre publiée par le BULLETIN PAROISSIAL DE VALLEYFIELD, où sont manifestés les sentiments de la vénérée défunte à l'égard du Tiers-Ordre dont elle faisait partie.

Ils contiennent un grand et touchant exemple, qui ne peut manquer de profondément édifier tous nos Frères et Sœurs.

La mourante venait de recevoir la bénédiction du Souverain Pontife...

« Sur son désir, raconte Monseigneur, la dépêche resta sous ses yeux jusqu'à son dernier soupir... On récitait avec elle diverses invocations. Sachant son affection pour les Clarisses, je suggérai : Saint François, Sainte Claire... » Mais, dit-elle, je suis membre du T.-O., et cela depuis quarante ans ; je sais qu'il y a de grands avantages spirituels à mourir avec l'habit de Tertiaire. Puis c'est aussi notre droit d'être enseveli avec cet habit religieux. Je veux avoir tout de suite ma robe, mon cordon et mon voile, je le veux, entendez-vous, je le veux. » Papa le lui promit. « Très bien, mais tout de suite. »

Il fallut s'y mettre. Où prendre ces divers objets qui forment le costume des Tertiaires, l'usage de le porter n'étant pas établi à Valleyfield ? Il fallait donc aller à Montréal, ou écrire, ou téléphoner... ! On discute, on cherche. J'eus comme une idée soudaine qui devait résoudre la question. N'avons-nous pas ici, à côté, le monastère des Pauvres Clarisses ? Leur pauvre costume ne peut-il pas devenir un habit de Tertiaire ? Vite, voyez la Mère Abbesse, et demandez qu'on fasse diligence. La réponse est bientôt donnée, et deux heures nous aurons le tout. Et en effet, à huit heures, deux sœurs tourières arrivent à la Providence, apportant avec un respect et un soin touchants l'habit de maman, Tertiaire de Saint François. On monte presque en procession ; on pénètre dans la chambre ; cette fois encore le Bon Dieu accorde à la chère malade une véritable trêve de ses souffrances ; tout semblait suspendu de ce

qui la tourmentait. Elle peut tout à loisir contempler sa robe, la laisser étendre sur son lit ; elle palpe tour à tour chaque chose, elle pleure de joie en disant : « Tous les bonheurs m'étaient réservés. Je vais mourir comblée de toutes les grâces du Bon Dieu. Mes chères Clarisses, merci . . . »

La lettre se termine ainsi : « Maman a été inhumée dans son habit de Tertiaire, fourni par ses chères Clarisses, le jour de la fête de Sainte Claire. Comme Tertiaire, elle s'appelait Elisabeth . . . »

NECROLOGIE

Saint-Boniface de Shawinigan. — Messire Joseph-Télesphore Gravel, prêtre, ancien curé de la paroisse, en religion Frère François, décédé le 31 août dernier, après 15 ans et 4 mois de profession.

Paralysé depuis 7 ans, il avait fait l'édification de tout le monde par sa résignation à la volonté du Bon Dieu et sa grande piété.

Montréal. — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Geo. Lamarche, née Geneviève MacBethe, en religion Sr George, décédée le 1 septembre à l'âge de 61 ans, après 3 ans de profession.

— Mde Benjamin Bessette, en religion Sr Antoine, décédée le 3 septembre à l'âge de 75 ans, après 15 ans de profession.

Saint-François. — M. Jos. Charbonneau, en religion Fr. Joseph, décédé le 18 février aux Incurables, après 10 ans de profession.

— M. Pierre Dorais, en religion Fr. François, décédé le 12 août, après 11 ans de profession.

Sainte-Claire. — Mlle Zélia Chassé, en religion Sr Sainte Cécile, décédée à la fin d'août à l'âge de 20 ans, après 2 ans de profession.

Québec. — Mme Flavien Savard, en religion Sr Sainte Emérentienne, décédée le 12 septembre 1912 à l'âge de 73 ans, après 17 ans de profession.

— Mme Narcisse Matte, née Sophie Lefèbre, en religion Sr Saint François, décédée le 23 septembre 1912 à l'âge de 77 ans, après 2 ans de profession.

Saint-Jean Port-Joli. — M. François Leclerc, en religion

Fr. Antoine, décédé le 18 juin à l'âge de 68 ans, après 23 ans de profession.

Pointe-du-Lac. — Mlle Bernadette Pothier, en religion Sr Antoine, décédée le 11 juillet à l'âge de 27 ans, après 11 ans de profession.

Sainte-Geneviève de Batiscan. — Mde Dr F. X. Baril, née Célanire Rivard, en religion Sr Claire de Jésus, décédée le 29 juillet à l'âge de 56 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Michel de Sherbrooke. — Mlle Philomène Marcrau, en religion Sr Marie du S.-C., décédée le 30 août à l'âge de 35 ans, après 6 ans de profession.

— Mde F. X. Beaudoin, née Léa Roy, en religion Sr Clothilde, décédée le 10 août à l'âge de 38 ans, professe au lit de mort, après 14 mois de noviciat.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde Jos. Bernard, née Esther Petit, en religion Sr Françoise, décédée le 14 juillet à l'âge de 85 ans, après 11 ans de profession.

Saint-Stanislas de Champlain. — Mde Alfred Tousignant, en religion Sr Saint Alexis, décédée le 27 août à l'âge de 42 ans, après 1 ans de profession.

Belœil. — Mde Dr. C. Perrault, née Catherine L. Franchère, décédée le 28 août à l'âge de 69 ans.

Saint-Raymond. — Mde Jos. Petitclerc, née Louise Moisan, en religion Sr Saint Antoine, décédée le 20 septembre à l'âge de 50 ans, après 6 mois de profession.

ETATS-UNIS

Worcester. — Mde Antoine Favreau, décédée le 27 août, après 8 ans de profession.

Fall-River. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Mde Michel Beaulieu, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée en mai, après 1 an de profession.

— Mde Fred. Coulombe, née Pelletier, décédée le 24 mai, après 21 ans de profession.

— Mlle Alida Choquette, en religion Sr Claire, décédée le 3 juin à l'âge de 19 ans, après 2 ans de profession.

— Mde Jos. Chouinard, née Philomène Smith, en religion Sr Sainte Marguerite, décédée le 23 juin à l'âge de 48 ans, après 8 ans de profession.

R. I. P.

Faveurs diverses

Remerciements :

Montréal. A la T. S. Vierge et à St Antoine de Padoue : faveur. Pub. prom. J. D. Abonné.

Au Sacré-Cœur : guérison d'une de mes filles. De J. D. — A St Antoine : Faveur. — Au bon Frère Didace : Guérison. L. S. — A St Antoine : faveur. De J. L. — 2 faveurs temporelles et amélioration de ma santé, Tertiaire. — A St Joseph et bon Frère Didace, Guérison, De G. C., abonnée. — A St Antoine : grande faveur, E. L. — Position obtenue, H. J. — A St Joseph et St Antoine : conversion obtenue après 12 ans de prières. De S. O., tert. — A St Antoine : 14 faveurs particulières.

Québec. A St François et St Antoine : guérison, Pub. prom. De G. L., tert. —

Trois-Rivières. Au Bon Frère Didace : guérison d'une jambe malade. Pub. prom. — Guérison d'un mal d'yeux. De A. S.

Shawensgan. St Antoine. Faveur. pub. prom. De Le V. —

Senneville. A St François et St Antoine : Grandes faveurs. Promesse de faire publier et de m'abonner à la *Revue*.

L'Acadie. A la T. S. Vierge et au bon Frère Didace : guérison. —

Cap-de-la-Madeleine. A la T. S. Vierge et au bon Frère Didace : Guérison d'une glande qui paraissait cancéreuse. L'opération était décidée, je fis une neuvaine en appliquant une image, et je promis de m'abonner à la *Revue* ; la guérison fut complète et je tiens ma promesse. De L. R. —

Saint-Simon-de-Bagot. A St Antoine et St Expédit : recouvrement de sommes d'argent. Pub. prom. abonnée. —

Saint-Barthélemi. A la T. S. Vierge, St Joseph, N. P. S. François et St Antoine et au bon Frère Didace : guérison. Promesse de \$ 5,00 pour les Pauvres de St Antoine. abonnée.

Saint-Rémi-de-Napierville. A St Antoine et au bon Frère Didace : plusieurs faveurs et heureuse issue d'une opération. E. T. —

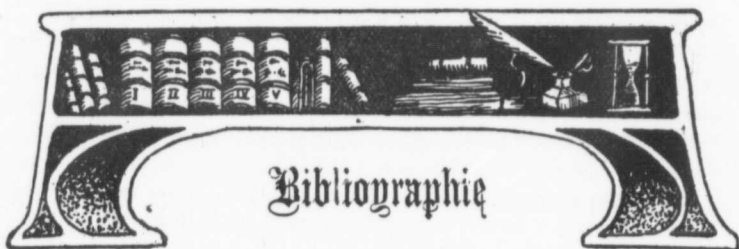
Lotbinière. A St Antoine : succès inespéré d'une opération chirurgicale subie en mai dernier à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Tout porte à croire qu'il y a eu intervention de ce grand saint. L'opération a été faite l'un des XIII mardis commencés en son honneur et la personne portait des parcelles de lis bérits le jour de sa fête. Je remplis ma promesse en faisant connaître cette faveur. Abonnée. —

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 18. — Grâces d'état, 20. — Grâces spirituelles, 47. — Grâces temporelles, 29. — Premières communions, 15. — Vocations, 22. — Positions, 30. — Enfants, 42. — Jeunes gens, 15. — Jeunes filles, 22. — Mariages, 6. — Familles, 45. — Pécheurs, 27. — Ivrognes, 40. — Malades, 18. — Défunts, 34. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.



— **Traité de la paix intérieure**, par le P. AMBROISE, de Lombez, capucin. Nouvelle édition ; un vol. in-12 de XVI-340 pp. COUVIN (Belgique) Maison Saint-Roch. 1912. Prix : \$0.40 port en plus.

Le TRAITÉ DE LA PAIX INTÉRIEURE, du P. Ambroise de Lombez, est un des livres classiques de la piété chrétienne, un de ces ouvrages qui se placent — le premier rang après les Saintes Ecritures étant tenu par le Livre de l'Imitation — au second rang, avec le Traité de l'Abandon du P. Caussade, le Manuel du P. Grou, la Vie dévote de S. François de Sales, et quelques autres. . . On ne saurait trop rééditer de tels livres, surtout quand on les réédite avec le soin, la piété et la richesse du nouvel éditeur. Faite sur la meilleure édition, la cinquième, révisée et complétée par l'auteur en 1777, l'année d'avant sa mort, cette nouvelle édition mérite de prendre place dans les bibliothèques les plus exigeantes. Nous lui souhaitons surtout de se répandre parmi les personnes de piété dont la paix est le premier besoin. Il y en a tant de nos jours, où il semble que nous payions tous nos progrès en angouisses !

— **Les origines de l'Ordre de Sainte Claire** (1212-1263) par le P. RENÉ, de Nantes, o. m. c., une brochure de 86 pp., extraite des ETUDES FRANCISCAINES COUVIN (Belgique) Maison Saint-Roch. 1912. Prix : \$0.30.

La science et le sens historiques du R. P. René sont connus de tous ceux qui s'occupent de choses franciscaines. Cette érudite brochure à sa place marquée parmi les ouvrages qu'on ne peut ignorer quand on veut connaître les questions dont ils traitent, même si l'on diffère d'avis d'avec eux sur certains points.

— **I. Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte**, mensuelle, illustrée, 52 pp. Prix : \$1.00 (avec la prime).

— **II. Méditations Séraphiques**, par le R. P. Jean Mélis, franciscain. Deux séries : I. Introduction à la vie intérieure, 1 vol ; II. Dimanches, fêtes et temps liturgiques de l'année, 2 vol ; in 8. Prix du volume : \$0.70.

— **III. Le Calvaire et l'Autel** ou ÉLÉVATIONS SUR LES QUATORZE STATIONS DU CHEMIN DE LA Croix, par le R. P. Ignace-Marie, O. F. M. Illustré de 14 gravures représentant le Chemin de la Croix de Feuerstein. Prix : \$0.25.

— **IV. La dévotion au Chemin de la Croix** par le R. P. Ignace Beaufays. O. F. M. in 16, illustré 130 pp. Prix : \$0.20.

— **V. La Retraite du Mois**, sa nécessité, sa pratique, par le R. P. Marie Mansuy, O. F. M. Élégante brochure de 120 pages, Prix \$0.15.

—VI. **Le Lis fleuri**. Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le **R. P. Ange-Marie Hiral**. 1907 ; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité ; \$1.25 la douzaine.

—VII. **Vie de Saint François Solano**. O. F. M. Apôtre de l'Amérique Méridionale. 1549-1610. in 8 de plus de 300 pages, par le **R. P. Ange Marie Hiral**, du même Ordre. — Prix \$0.75.

—VIII. **Deux Martyrs Franciscains**. Le R. P. Théodoric Balat et le Fr. André Bauer, par **M. Léon de Kerval**. Prix : \$0.60.

—IX. **Le Bienheureux Gabriel-Marca**, franciscain, par le **R. P. Othon** O. F. M. Prix : \$0.30.

—X. **Saint Germain l'Auxerrois**, par le **R. P. Germain Marie Des Noyers**, O. F. M. Un volume grand in-8^o de 190 pages. Prix ; \$0 60.

—XI. **Le Bon Frère Didace**, récollet, par le **R. P. Odoric-M Jouve**, O. F. M. un beau volume in-12 de 350 pages, bien illustré de 18 gravures hors texte et 8 dans le texte, Montréal, 1911. Prix : \$0 60.

—XII **Saint Pascal Baylon**, franciscain, patron des congrès et des œuvres eucharistiques, par le **R. P. Marie Mansuy**, O. F. M. 150 pp. Prix : \$ 0 25.

—XIII. **Les deux Lis**. Manuel de dévotion à Saint Antoine et à Sainte Marguerite de Cortone. Prix : \$0.15.

—XIV. **Le Ciel, séjour des Elus**, par le **R. P. Frédéric** de Ghyvelde, franciscain. Un beau volume de 400 pages in 4^o Prix : \$0.60.

—XV. **Les Soliloques du Bienheureux Père Paul de Sainte Madeleine**, martyr anglais de l'Ordre des Mineurs, adapté du latin en français par un religieux du même ordre. Un élégant petit in-16 de xvi 200 pp. Prix : \$0.25.

—XVI. **Le Tiers Ordre de Saint François**. Pourquoi y entrer : pourquoi n'y entre-t-on pas ; par le **P. Raphaël Deguil**. O. F. M. — ou exposition des avantages du Tiers-Ordre, et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants. Prix : \$0.10.

—XVII. **Manuel du Prêtre tertiaire et du Prêtre Directeur**, par le **R. P. Edouard** O. F. M. grand in 8^o de 400 pp. — Prix : \$0.60.

—XVIII **Le Code Franciscain**. Aperçus sur la Règle du Tiers-Ordre par le **R. P. Calixte Albert**, O. F. M. grand in 8^o de 270 pp. — Prix : \$0.50.

—XIX. **Directoire spirituel du Tiers Ordre** par le **R. P. Eugène d'Oisy** O. M. C. in-16, 500 pp. — Prix \$0.40.

Et généralement tous les ouvrages utiles aux tertiaires : manuels, cantiques, offices de la Sainte Vierge. etc... Se trouvent à la MAISON SAINTE ELISABETH, 29. Ave. Seymour, Montréal.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs

LA NOUVELLE-FRANCE. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et Etats-Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL *de théologie et de droit canonique*. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestre elle Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethieux, 22 rue Cassette, Paris (VI)*.

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinet's — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.